

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 257

4 février 2006

### SOMMAIRE

Antares Properties S.A., Luxembourg . . . . .	12328	Imison International S.A., Luxembourg . . . . .	12330
Arpa, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	12330	Investimmo S.A., Luxembourg . . . . .	12328
Aviapartner Group S.A., Luxembourg . . . . .	12290	K-Log Transports & Logistique, S.à r.l., Wecker. .	12335
Berilux Immobilière, S.à r.l., Bascharage . . . . .	12332	LLD Luxembourg S.A., Bereldange . . . . .	12332
Chalgrin S.A., Luxembourg . . . . .	12325	Luxembourg Telecom S.A., Luxembourg . . . . .	12330
Doublet & Cie, S.e.n.c., Luxembourg . . . . .	12326	Mermaid Investments S.A., Luxembourg . . . . .	12335
Electricité EMG, S.à r.l. . . . .	12332	N.H.C. Holding S.A., Luxembourg . . . . .	12326
Fenix Investments S.A., Luxembourg . . . . .	12331	Pajo Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	12329
Fenix Investments S.A., Luxembourg . . . . .	12331	Pajo Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	12329
Fenix Investments S.A., Luxembourg . . . . .	12331	Pajo Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	12329
Fidchell, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	12326	Rabotech S.A., Luxembourg . . . . .	12324
Finadi - Financière d'Investissements S.A.H., Lu- xembourg . . . . .	12327	(Le) Roi Holding S.A., Luxembourg . . . . .	12326
Financière Express Holding 2001 S.A., Luxem- bourg . . . . .	12329	Sabi Invest S.A., Luxembourg . . . . .	12290
Financière Express Holding 2001 S.A., Luxem- bourg . . . . .	12329	Sirona Holdings Luxco S.C.A., Luxembourg . . . . .	12327
Gemini Properties S.A., Luxembourg . . . . .	12328	Sirona Holdings Luxco S.C.A., Luxembourg . . . . .	12327
GT Holding S.A., Luxembourg . . . . .	12330	SOPEM Société de Participations Electro-Méca- niques S.A., Luxembourg . . . . .	12332
IBSC, International Business Services & Consul- ting S.A., Strassen . . . . .	12324	Sudimolux S.A., Luxembourg . . . . .	12325
Imison International S.A., Luxembourg . . . . .	12327	Swesse Holding S.A., Luxembourg . . . . .	12331
Imison International S.A., Luxembourg . . . . .	12327	Thuman Holding S.A., Luxembourg . . . . .	12289
		Tikky S.A., Luxembourg . . . . .	12325
		Xenos (Conseil) S.A., Luxembourg . . . . .	12328
		Zirkon S.A.H., Luxembourg . . . . .	12325

### THUMAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 70.531.

*Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 9 septembre 2005*

Le mandat des administrateurs et commissaire aux comptes est renouvelé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2005.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 12 octobre 2005, réf. LSO-BJ02233. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091210.3/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

**SABI INVEST S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 78.279.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 22 avril 2005*

- Messieurs Marc Limpens, Jean-Paul Reiland et François Mesenburg ne se représentent pas aux suffrages.
- Les sociétés MADAS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, FINDI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et LOUV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg sont nommées en tant que nouveaux Administrateurs pour une période statutaire de six ans. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.
- Le mandat de Commissaire aux Comptes de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme avec siège social au 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg est reconduit pour nouvelle période statutaire de six ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2011.

Fait à Luxembourg, le 22 avril 2005.

Certifié sincère et conforme

SABI INVEST S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02898. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090876.3/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

**AVIAPARTNER GROUP S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 109.949.

In the year two thousand five, on the twentieth day of September.

Before Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Is held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of AVIAPARTNER GROUP S.A. (the Company), a Luxembourg société anonyme, having its registered office at 9, rue Schiller in L-2519 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 109.949, incorporated pursuant to a deed of Mr Henri Hellinckx, notary residing in Mersch, on 19 July 2005, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, residing in Luxembourg. The Chairman appoints Flora Château, jurist, residing in Luxembourg as Secretary of the Meeting.

The Meeting elects Olivier Wuidar, avocat, residing in Luxembourg as Scrutineer of the Meeting (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to hereafter as the Bureau of the Meeting).

The shareholders, represented at the Meeting and the number of shares they hold are indicated on an attendance list which will remain attached to the present minutes after having been signed by the representatives of the shareholders and the members of the Bureau.

The proxies from the shareholders represented at the present Meeting will also remain attached to the present minutes and signed by all the parties.

The Bureau having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I. it appears from the attendance list established and certified by the members of the Bureau that the entirety of the share capital is duly represented at the Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, here after reproduced.

II. the agenda of the meeting is the following:

1. Waiver of convening notices.

2. Creation of five new classes of shares (Class A Common Shares, Class B Common Shares, Class C Common Shares, Class D Common Shares and Class E Common Shares) and acknowledgement that further to the creation of the new classes of shares, the share capital of the Company in an amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) is represented by 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares divided into 4,960 (four thousand nine hundred sixty) Class A Common Shares, 4,960 (four thousand nine hundred sixty) Class B Common Shares and 14,880 (fourteen thousand eight hundred eighty) Class D Common Shares, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) each, it being understood that the new Class C Common Shares and the new Class E Common Shares will be issued and subscribed as per item 3. and 4. below.

3. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 629,713.75 (six hundred twenty-nine thousand seven hundred thirteen Euro and seventy-five Cents) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro), represented by 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares divided into 4,960 (four thousand nine hundred sixty) Class A Common Shares, 4,960 (four thousand nine hundred sixty) Class B Common Shares and 14,880 (fourteen thousand eight hundred eighty) Class D Common Shares having a nominal value

of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) each to EUR 660,713.75 (six hundred sixty thousand seven hundred thirteen Euro and seventy-five Cents) by way of the issue of 503,771 (five hundred three thousand seven hundred seventy-one) new shares of the Company divided into 26,384 (twenty-six thousand three hundred eighty-four) Class A Common Shares, 23,671 (twenty-three thousand six hundred seventy-one) Class B Common Shares, 200,000 (two hundred thousand) Class C Common Shares, 249,609 (two hundred forty-nine thousand six hundred nine) Class D Common Shares and 4,107 (four thousand one hundred and seven) Class E Common Shares, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) each.

4. Subscriptions to and payments of the share capital increase specified under item 3. above, together with an amount of EUR 2,299,283.85 (two million two hundred ninety-nine thousand two hundred eighty-three Euro and eighty-five Cents) to be allocated to the share premium account of the Company.

5. Setting of the authorised share capital of the Company at EUR 1,500,000 (one million five hundred thousand Euro), authorization to the Board of Directors to issue new shares of a new class or within one or more existing classes, within the limits of the authorised share capital, all such new shares with a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five Cents) each and authorisation to the Board of Directors to limit or waive the preferential subscription rights of the existing shareholders in respect of the issuance of new shares within the limits of the authorized share capital.

6. Acknowledgement and approval of the report of the Board of Directors pursuant to article 32-3(5) of the Law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

7. Amendment to articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 and 22 of the articles of association of the Company (the Articles).

8. Insertion of a definition section in the Articles, subsequent restatement and renumbering of the Articles in their entirety and, to the extent necessary, insertion or change of headings in the Articles (the Restated Articles).

9. Amendment to the share register of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUXEMBOURG to proceed on behalf of the Company and its Board of Directors to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

10. Acknowledgment of the issue by the Company on or around the date hereof, of bonds convertible into shares of the Company and warrants exercisable into shares of the Company.

11. Miscellaneous.

Then the Meeting, after deliberation, passed the following resolutions:

*First resolution*

The entirety of the voting share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

*Second resolution*

The Meeting resolves to create five new classes of shares (Class A Common Shares, Class B Common Shares, Class C Common Shares, Class D Common Shares and Class E Common Shares) and acknowledges that further to the creation of the new classes of shares, the share capital of the Company in an amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro) is represented by 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares divided into 4,960 (four thousand nine hundred sixty) Class A Common Shares, 4,960 (four thousand nine hundred sixty) Class B Common Shares and 14,880 (fourteen thousand eight hundred eighty) Class D Common Shares, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) each, it being understood that the new Class C Common and the Class E Common Shares will be issued and subscribed as per Third and Fourth Resolutions below.

*Third resolution*

The Meeting resolves to increase the share capital of the Company by EUR 629,713.75 (six hundred twenty-nine thousand seven hundred thirteen Euro and seventy-five Cents) in order to bring the share capital from its present amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand Euro), represented by 24,800 (twenty-four thousand eight hundred) shares divided into 4,960 (four thousand nine hundred sixty) Class A Common Shares, 4,960 (four thousand nine hundred sixty) Class B Common Shares and 14,880 (fourteen thousand eight hundred eighty) Class D Common Shares having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) each to EUR 660,713.75 (six hundred sixty thousand seven hundred thirteen Euro and seventy-five Cents) by way of the issue of 503,771 (five hundred three thousand seven hundred seventy-one) new shares of the Company divided into 26,384 (twenty-six thousand three hundred eighty-four) Class A Common Shares, 23,671 (twenty-three thousand six hundred seventy-one) Class B Common Shares, 200,000 (two hundred thousand) Class C Common Shares, 249,609 (two hundred forty-nine thousand six hundred nine) Class D Common Shares and 4,107 (four thousand one hundred and seven) Class E Common Shares, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) each.

*Fourth resolution*

The Meeting resolves to accept the subscriptions and full payments of the increase of the share capital as follows:

*Intervention - Subscription - Payments*

The persons listed in the table below (the Subscribers) declare to subscribe to the increase of the share capital of the Company represented by 503,771 (five hundred three thousand seven hundred seventy-one) new shares of the Company divided into 26,384 (twenty-six thousand three hundred eighty-four) Class A Common Shares, 23,671 (twenty-three thousand six hundred seventy-one) Class B Common Shares, 200,000 (two hundred thousand) Class C Common Shares, 249,609 (two hundred forty-nine thousand six hundred nine) Class D Common Shares and 4,107 (four thousand one hundred and seven) Class E Common Shares, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) each

and fully pay up such new shares in an aggregate nominal value of EUR 629,713.75 (six hundred twenty-nine thousand seven hundred thirteen Euro and seventy-five Cents) together with a share premium in an aggregate amount of EUR 2,299,283.85 (two million two hundred ninety-nine thousand two hundred eighty-three Euro and eighty-five Cents) by way of a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 2,928,997.60 (two million nine hundred twenty-eight thousand nine hundred ninety-seven Euro and sixty Cents). Such contribution in cash is made by the Subscribers against the issue of such number of shares as indicated in the table below, together with a share premium in an aggregate amount of EUR 2,299,283.85 (two million two hundred ninety-nine thousand two hundred eighty-three Euro and eighty-five Cents).

The contributions in cash made by the Subscribers to the Company at the occasion of the present increase of the Company's share capital are detailed in the following table:

Subscribers	Contribution In Cash	Number of Shares Subscribed
3i Group plc, represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 . . . . .	330,370.00 EUR	56,105 Class D Common Shares
3I Europartners IVa L.P., represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 . . . . .	169,326.40 EUR	26,384 Class A Common Shares
3I Europartners IVb L.P., represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 . . . . .	154,934.40 EUR	23,814 Class D Common Shares
3I Europartners IVc L.P., represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 . . . . .	154,133.60 EUR	23,671 Class B Common Shares
3I Europartners IVk L.P., represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 . . . . .	44,998.40 EUR	6,109 Class D Common Shares
3i Pan-European Buy-outs 2004-06 L.P., represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 . . . . .	750,538.00 EUR	131,135 Class D Common Shares
3i Parallel Ventures L.P., represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 . . . . .	181,697.60 EUR	32,446 Class D Common Shares
STICHTING MANAGEMENT PARTICIPATION AVIA-PARTNER, represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Brussels on 12 September 2005 . . . . .	1,020,000.80 EUR	182,143 Class C Common Shares
Michel Ragot, represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Nice on 12 September 2005 . . . . .	99,999.20 EUR	17,857 Class C Common Shares
Peter Bluth, represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Wiesbaden on 9 September 2005 . . . . .	22,999.20 EUR	4,107 Class E Common Shares
<b>Total:</b> . . . . .	<b>2,928,997.60 EUR</b>	<b>503,771 shares</b>

Subscribers	Value of the Subscribed Shares of the Company	Share Premium	Total Value of the Subscribed Shares of the Company and Premium
3i Group plc, represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 . . . . .	70,131.25 EUR	260,238.75 EUR	330,370.00 EUR
3I Europartners IVa L.P., represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 . . . . .	32,980.00 EUR	136,346.40 EUR	169,326.40 EUR
3I Europartners IVb L.P., represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 . . . . .	29,767.50 EUR	125,166.90 EUR	154,934.40 EUR
3I Europartners IVc L.P., represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 . . . . .	29,588.75 EUR	124,544.85 EUR	154,133.60 EUR
3I Europartners IVk L.P., represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 . . . . .	7,636.25 EUR	37,362.15 EUR	44,998.40 EUR

3i Pan-European Buy-outs 2004-06 L.P., represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005 .....	163,918.75 EUR	586,619.25 EUR	750,538.00 EUR
3i Parallel Ventures L.P., represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Luxembourg on 15 September 2005. ....	40,557.50 EUR	141,140.10 EUR	181,697.60 EUR
Stichting Management Participation Aviapartner, represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Brussels on 12 September 2005 .....	227,678.75 EUR	792,322.05 EUR	1,020,000.80 EUR
Michel Ragot, represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Nice on 12 September 2005 .....	22,321.25 EUR	77,677.95 EUR	99,999.20 EUR
Peter Bluth, represented by Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, by virtue of a power of attorney given in Wiesbaden on 9 September 2005 .....	5,133.75 EUR	17,865.45 EUR	22,999.20 EUR
Total: .....	629,713.75 EUR	2,299,283.85 EUR	2,928,997.60 EUR

Such contributions in cash to the Company in an aggregate amount of EUR 2,928,997.60 (two million nine hundred twenty-eight thousand nine hundred ninety-seven Euro and sixty Cents) are to be allocated as follows:

- i an amount of EUR 629,713.75 (six hundred twenty-nine thousand seven hundred thirteen Euro and seventy-five Cents) to the nominal share capital account of the Company;
- ii an amount of EUR 107,880.00 (one hundred seven thousand eight hundred eighty Euro) to the share premium account of the Company in respect of the existing shares; and
- iii an amount of EUR 2,191,403.85 (two million one hundred ninety-one thousand four hundred three Euro and eighty-five Cents) to the share premium account of the Company in respect of the newly issued shares.

The amount of the increase of the share capital is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary by means of a blocking certificate.

The Meeting resolves to record that the shareholding of the Company is, further to the above share capital increase, as follows:

3i Group plc .....	59,825	Class D Common Shares
3i Europartners IVa L.P. ....	31,344	Class A Common Shares
3i Europartners IVb L.P. ....	28,774	Class D Common Shares
3i Europartners IVc L.P. ....	28,631	Class B Common Shares
3i Europartners IVk L.P. ....	8,589	Class D Common Shares
3i Pan-European Buy-outs 2004-06 L.P. ....	134,855	Class D Common Shares
3i Parallel Ventures L.P. ....	32,446	Class D Common Shares
Stichting Management Participation Aviapartner .....	182,143	Class C Common Shares
Michel Ragot .....	17,857	Class C Common Shares
Peter Bluth .....	4,107	Class E Common Shares
Total: .....	528,571	Common Shares

The following resolutions have been passed by all the shareholders, including the new shareholders resulting from the share capital increase as per the above resolutions (the Shareholders).

#### *Fifth resolution*

The Meeting resolves to create an authorised share capital as set out in the agenda of the Meeting.

The Meeting further acknowledges to have heard the report of the Board of Directors dated 20 September 2005 established pursuant to article 32-3 (5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, and the Meeting approves the terms of such report as well as the authorisation to the Company's Board of Directors to issue new shares of the Company within the authorised share capital with the right to limit or waive the preferential subscription rights of the existing shareholders.

The Meeting resolves to set the authorised share capital of the Company at EUR 1,500,000 (one million five hundred thousand Euro) and authorises the Board of Directors to issue new shares of the Company, either of a new class of shares to be denominated Class F Common Shares and which will have the same rights as those attached to the Class E Common Shares, or within one or more existing classes of shares, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five Cents) each, within the limits of the authorised share capital, with the rights and obligations as set out in the Restated Articles (as defined below).

The Meeting acknowledges that the Board of Directors is thus authorised to increase the Company's subscribed share capital from its current amount up to the amount of the authorised share capital set at EUR 1,500,000 (one million five hundred thousand Euro).

The Meeting further resolves to set the starting date for the validity period of the authorised share capital referred to above at the date of the present Meeting and acknowledges that the authorisation to the Board of Directors to increase the Company's share capital will lapse on the fifth anniversary of the date of the present Meeting.

*Sixth resolution*

The Meeting resolves to amend articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 and 22 of the Articles and to insert a definition section in the Articles. As a consequence of such changes, the Meeting resolves to restate and renumber the Articles in their entirety, and to the extent necessary, to insert or change any headings in the Articles, so that they read as follows:

**Chapter I. Definitions**

3i Equity Investor means each of 3i Group;

3i Fund Investor means each of 3i Group, 3i Europartners IVa L.P., 3i Europartners IVb L.P., 3i Europartners IVc L.P., 3i Europartners IVk L.P., 3i Pan European Buy-outs 2004-06 L.P. (and possibly 3i Parallel Ventures L.P.), 3i Investments plc and any other person which is a fund, partnership or other entity and which is managed by 3i Group or its nominees, or any Subsidiary or Holding Company of 3i Group or any Subsidiary of such Holding Company or any partner in or member of 3i Europartners IVa L.P., 3i Europartners IVb L.P., 3i Europartners IVc L.P., 3i Europartners IVk L.P., 3i Pan European Buy-outs 2004-06 L.P.;

3i Investors means each of 3i Group, 3i Europartners IVa L.P., 3i Europartners IVb L.P., 3i Europartners IVc L.P., 3i Europartners IVk L.P., 3i Pan European Buy-outs 2004-06 L.P. (and possibly 3i Parallel Ventures L.P.), in each case for so long as it remains a party to the Investment Agreement;

Accounting Standards means the accounting policies and principles used and consistently applied by the Group in accordance with relevant Generally Accepted Accounting Principles;

Accounts Date means 31 December 2005;

Acquisition Agreement means the agreement dated 19 July 2005 made between BELGAVIA NV, AIRVENTURES SA, SOFINIM NV, as sellers and the Company as purchaser, whereby the Company purchases the whole issued share capital of the Target Company;

Acquisition Documents means the Acquisition Agreement and the other documents (if any) entered into pursuant thereto or in connection therewith;

Additional Syndicatee means any person that is not a 3i Fund Investor who accepts or is to accept a transfer of (part of) the Common Shares and/or who takes or is to take up (part of) the Loans Notes after Completion Date in accordance with the clause headed «Syndication» of the Investment Agreement;

Affiliate means, in relation to any person, any Subsidiary or Holding Company of that person and any other Subsidiary of that Holding Company, provided always that neither the Company nor any of its Subsidiaries shall be regarded as being an Affiliate of any Shareholder;

Agreed Form means, in relation to any document, substantially the form of that document which has been initialled by or on behalf of each of the parties thereto for the purpose of identification;

Annual Accounts means the audited consolidated annual accounts of the Group for a Financial Year, including the directors' report and the audited or unaudited consolidated or non-consolidated profit and loss account for the 12-month period prior to the date of the annual accounts and the audited or unaudited consolidated or non-consolidated balance sheet as at the date of the annual accounts and the notes thereon;

Articles of Association means the articles of association of the Company, as amended from time to time;

Auditor means the external accountant or accountants' firm for the time being of the Company;

Bad Leaver means a Manager (a) who voluntarily ceases to be an employee of the Company, the Target Company and/or the Group, or (b) whose employment is terminated due to urgent cause, as defined in article 35, paragraph 2 of the Belgian Law of 3 July 1978, or similar provisions under the laws applicable to the Service Agreement of the relevant Manager, or due to circumstances which are predominantly caused by such Manager, excluding, for the avoidance of doubt, any cessation resulting from the demise, permanent illness or disablement, or retirement (at a retirement age which has been approved by the Board but in any case shall be no later than the age of 65, and which for Michel Ragot shall be deemed approved if his retirement takes place after 1 September 2009) of the Manager, or (c) who is in material breach of the provisions of the Investment Agreement or the Service Agreement;

Board means the board of directors of the Company; appointed from time to time in accordance with article 11, and Director shall be construed accordingly;

Business Day means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks are generally open in the Netherlands for normal business;

Business Plan means the business plan dated June 2005 as prepared by the Original Managers and applicable for the period up to 31 December 2005 and any subsequent business plan to be prepared;

Certificates means the depository receipts which the Managers Stichting shall issue to the Investing Managers in exchange for their investment, and which represent the economic rights to the Common Shares held by the Managers Stichting;

Class A Common Shares means, from time to time, all issued and outstanding ordinary shares in the share capital of the Company of class A, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) each;

Class B Common Shares means, from time to time, all issued and outstanding ordinary shares in the share capital of the Company of class B, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) each;

Class C Common Shares means, from time to time, all issued and outstanding ordinary shares in the share capital of the Company of class C, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) each;

Class D Common Shares means, from time to time, all issued and outstanding ordinary shares in the share capital of the Company of class D, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) each;

Class E Common Shares means, from time to time, all issued and outstanding ordinary shares in the share capital of the Company of class E, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro twenty-five Cents) each;

Companies Act means the Luxembourg Act of 10 August 1915, as amended from time to time;

Chairman means the chairman of the Board;

Common Shares means, from time to time, collectively, the Class A Common Shares, the Class B Common Shares, the Class C Common Shares, the Class D Common Shares and the Class E Common Shares (or any of them if the context so requires);

Completion means the implementation of the matters described in the Schedule headed «Completion» of the Investment Agreement;

Completion Date means the date of completion of the transaction(s) under the Acquisition Agreement;

Compulsory Transfer shall have the meaning set out in article 8 of the Articles of Association;

Constitutional Documents means the Articles of Association and the articles of association or other constitutional documents of the members of the Group and the articles of association, the terms of administration or other constitutional documents of the Managers Stichting;

Control means the power, in law or in fact, to exercise alone or jointly, a decisive influence on the appointment of the majority of the directors or on the orientation of its management policy;

Controlling Interest means the ownership by a person and its Subsidiaries and Holding Companies (and any Subsidiary of such Holding Company) of Shares allowing it to Control an entity;

Convertible Bonds means any convertible bonds that are issued under and are subject to the terms and conditions of the Convertible Bonds Instrument;

Convertible Bond Instrument means a convertible bond instrument dated as of the Completion Date between the 3i Investors and the Company;

Deed of Adherence means the agreement pursuant to which a new Shareholder (including any new Manager or Additional Syndicatee) agrees and adheres to the terms and conditions of the Investment Agreement;

Depository Receipts Agreement means the depository receipts agreement regarding the issuance of the Certificates to the Investing Managers, annexed in the Agreed Form as part of the Constitutional Documents of the Managers Stichting;

Director A means the Director(s) appointed by the holders of Class A Common Shares;

Director B means the Director(s) appointed by the holders of Class B Common Shares;

Director C means the Director(s) appointed by the holders of Class C Common Shares;

Director D means the Director(s) appointed by the holders of Class D Common Shares;

Director E means the Director(s) appointed by the holders of Class E Common Shares;

Drag Notice shall have the meaning set out in article 9.1 of the Articles of Association;

Dragged Shareholders shall have the meaning set out in article 9.1 of the Articles of Association, and Dragged Shareholders means any of them;

Dragging Shareholders shall have the meaning set out in article 9.1 of the Articles of Association, and Dragging Shareholder means any of them;

Electronic Financial Report means the electronic financial report in the Agreed Form, setting out certain key financial information relating to the Company extracted from the Management Accounts;

Exit means a Sale or a Listing;

Exit Value means the value which can be allocated to a Share out of the proceeds of an Exit;

Fair Market Value shall have the meaning set out in article 8.6 of the Articles of Association;

Family Vehicle shall mean a Dutch administratiekantoor, a Belgian foundation (stichting), a trust, or any other similar vehicle, whether or not incorporated, which (1) is controlled by a Manager and (2) whose ownership interests are held by such Manager, his partner and/or his children;

Finance Documents means the Senior Finance Documents (as defined in the Acquisition Agreement) and the Mezzanine Facility Agreement together with any agreements and documents entered into, issued or delivered in connection therewith;

Financial Year means a financial year of the Company ending on 31 December, or any other financial year agreed by the Shareholders pursuant to the provisions of the Investment Agreement;

General Meeting means the general meeting of shareholders of the Company;

Good Leaver means any Manager who ceases to be a Director or whose employment is terminated and who does not qualify as a Bad Leaver;

Group means, collectively, the Company and each member of the Target Group;

Holding Company has the meaning set out under the definition of «Subsidiary»;

Independent Expert shall have the meaning set out in Section 2 of the Articles of Association;

Intellectual Property Rights means all copyrights, moral rights, design rights, trade marks and trade names, service marks, domain names, data base rights, trade secrets, computer software, including any updates or new releases, know-how and any other intellectual property rights (whether registered or unregistered) and all applications for any of them, anywhere in the world, or otherwise, as the context may require;

Investing Managers means the following persons: Jacques Aendekerck, Luc Arnouts, Gerrit Bellon, Karel Bekaert, Jochen Breuer, Luc Debeys, Theo Dilissen and Michel Ragot; Investing Manager means any one of them;

Investment Agreement means the investment agreement dated 19 July 2005 by and between inter alia 3i Pan European Buy-Outs 2004-2006 L.P., 3i Europartners IVa L.P., 3i Europartners IVb L.P., 3i Europartners IVc L.P., 3i Europartners IVk L.P., the Original Managers, Theo Dilissen, Stichting Management Participation Aviapartner and the Company, as amended, restated or supplemented from time to time;

Investors means each of the 3i Investors and any Additional Syndicatee, in each case so long as they are a party to the Investment Agreement, and Investor means any of them;

Leaver shall have the meaning set out in article 8.1 of the Articles of Association;

Leaver Certificates shall have the meaning set out in article 8.1 of the Articles of Association;

Leaver Date shall have the meaning set out in article 8.2 of the Articles of Association;

Leaver Price shall have the meaning set out in article 8.5 of the Articles of Association;

Liquidation means a voluntary liquidation of the Company in accordance with the Articles of Association;

Listing means the admission to listing of any part of the Company's share capital on a Stock Exchange;

Loan Note Instrument means a shareholder loan instrument dated as of the Completion Date between the 3i Investors and the Company or any of the Luxembourg Subsidiaries;

Loan Notes means any loan notes and payment-in-kind notes that are issued under and are subject to the terms and conditions of the Loan Note Instrument and which will provide the holders thereof with, inter alia, a right to a yield of ten per cent per annum over the aggregate of the principal amount of the Loan Notes;

Management Accounts means the monthly unaudited management accounts of the Group, consisting of a consolidated profit and loss account for the one-month period prior to the Management Accounts Date, a consolidated balance sheet as at the Management Accounts Date, and a cash flow statement as at the Management Accounts Date;

Management Accounts Date means the last date of the relevant calendar month for which the Management Accounts have been prepared;

Management Team means the following persons or management companies: Jacques Aendekerk, Luc Arnouts, Gerrit Bellon, Karel Bekaert, Jochen Breuer, Luc Debeys, Michel Ragot and DiliVer 7 BVBA represented by Theo Dilissen; Member of Management Team means any one of them;

Manager means, collectively, an Investing Manager, any Member of the Management Team and any other person who has agreed to adhere to the Investment Agreement and has thereby become either in person or through a personal holding company or management company an investing manager and a Member of the Management Team;

Managers Stichting means Stichting Management Participation Aviapartner, a foundation (stichting) incorporated under the laws of the Netherlands;

Merger Chart means a chart in such form and detail as the 3i Investors shall reasonably require from time to time showing the Group's turnover for the last completed Financial Year broken down by reference to geographic territories;

Mezzanine Facility Agreement means the EUR 22,300,000 mezzanine facility agreement dated on or about 16 September 2005 by, among others, the Company and Intermediate Capital Group as facility agent (the Mezzanine Facility Agent);

Observer means each person appointed pursuant to article 14 of the Articles of Association;

Offer shall have the meaning set out in the article 8.1 of the Articles of Association;

Original Managers means Luc Arnouts, Gerrit Bellon, Karel Bekaert, Jochen Breuer, Luc Debeys, Michel Ragot and Jaak Aendekerk; Original Manager means any one of them;

Permitted Transferees shall have the meaning set out in article 7.3 of the Articles of Association;

Permitted Transfers shall have the meaning set out in article 7.3 of the Articles of Association;

Qualified Resolution of the General Meeting means a resolution by the General Meeting in respect of a reserved matter as listed under article 22.2 of the Articles below, which resolution requires the confirmative vote of the holders of Class A Common Shares and Class B Common Shares and save to higher quorum majority set out by the Luxembourg Company Act to that effect;

Relevant Shares shall have the meaning set out in article 9.5 of the Articles of Association;

Remuneration Committee means the committee designated by the Board determining the remuneration and other terms and conditions of employment of the Managers and Senior Employees;

Sale means the sale (whether through a single transaction or through a series of transactions and whether directly or indirectly) of the majority or more of the issued Shares (or the beneficial title thereof) held by all of the Shareholders or the majority of the assets of the Group, by way of contributions, exchanges, transfers effected in the context of a universal transfer of assets, mergers, demergers, Liquidation or any transactions of a similar nature;

Senior Employee means any Manager and any employee of the Group reporting directly to a Manager;

Senior Facility Agreement means the EUR 110,000,000 senior facility agreement dated 6 September 2005 by, among others, the Company and KBC BANK N.V. as facility agent (the Senior Facility Agent);

Service Agreement means (i) as far as the Original Managers is concerned, the employment contract or independent consulting agreement between a member of the Group and each of the Original Managers as will be agreed between the Company and the relevant Original Manager between the date of the Investment Agreement and the Completion Date in accordance with the terms of the Investment Agreement and in particular subclauses 18.15 and 18.16 and (ii) as far as DiliVer 7 is concerned, the service agreement in final form attached to the undertaking by Theo Dilissen and DiliVer 7 of the same date as the Investment Agreement towards the Company;

Shareholders means 3i Investors and the Managers Stichting, collectively, and any person to whom Shares are transferred or issued from time to time (excluding the Company but including any Additional Syndicatee) in accordance with the terms of the Investment Agreement and any applicable Deed of Adherence, and Shareholder means any of them;

Shares means from time to time, collectively, the Common Shares and any other issued shares of any class in the capital of the Company (or any of them if the context so requires) such as the Class F Common Shares to be issued pursuant to article 5.3 hereunder;

Standstill Period shall have the meaning set out in article 7.1 of the Articles of Association;

Stock Exchange means (i) any stock exchange recognised under any national laws incorporating the European Council Directives on Investment Services (No. 93/22, OJ EC (No. L 141) 27 (1993)) and Capital Adequacy on Investment Firms and Credit Institutions (No. 93/6, OJ EC (No. L 141) 1 (1993)), (ii) the New York Stock Exchange or (iii) NASDAQ;

Subsidiary means with respect to any person (the Holding Company), any other person of which securities or interests having the power to elect a majority of that other person's board of directors or other governing body or otherwise having the power to exercise a majority of the votes in a general meeting of shareholders (other than securities or interests having that power only upon the happening of a contingency that has not occurred) are held (or the voting rights with respect to such securities or interests are controlled by contract or otherwise) by the Holding Company or one or more of its Subsidiaries;

Tag Notice shall have the meaning set out in article 9.5 of the Articles of Association;

Tagged Shareholders shall have the meaning set out in article 9.4 of the Articles of Association and Tagged Shareholder means any of them;

Tagging Shareholders shall have the meaning set out in article 9.4 of the Articles of Association and Tagging Shareholder means any of them;

Target Company means AVIAPARTNER N.V.;

Target Group means the Target Company and any of its Subsidiaries from time to time and as of the Completion Date, shall mean Aviapartner Catering NV and any of its Subsidiaries from time to time;

Transfer shall have the meaning set out in article 7.2 of the Articles of Association.

## Chapter II. Name - Registered office - Duration - Object

**Art. 1. Name.** There is hereby formed among the subscribers, and all other persons who shall become owners of the Shares hereafter created, a public limited liability company (société anonyme) under the name of AVIAPARTNER GROUP S.A. (the Company).

### Art. 2. Registered Office

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the General Meeting of the Company, deliberating in the manner provided for amendments to the Articles of Association. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the Board.

2.2 The Board shall further have the right to set up offices, administrative centres and agencies wherever it shall deem fit, either within or outside of the Grand Duchy of Luxembourg.

2.3 If extraordinary events of political, economic or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries, shall occur or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such a transfer will have no effect on the nationality of the Company, which shall remain a Luxembourg company. The declaration of the provisional transfer abroad of the registered office will be made and brought to the attention of third parties by the officer of the Company best placed to do so in the circumstances.

**Art. 3. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

### Art. 4. Corporate Object

4.1 The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations in any company or enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations.

4.2 The Company may in addition establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities and patents, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, and to grant to companies in which the Company has a participation and/or affiliates, any assistance, loan, advance or guarantee.

4.3 In general, the Company may take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects.

4.4 The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds and debentures.

## Share Capital - Shares

### Art. 5. Share Capital

5.1 The subscribed capital of the Company is set at EUR 660,713.75 (six hundred sixty thousand seven hundred thirteen Euro and seventy-five Cents), represented by 528,571 (five hundred twenty-eight thousand five hundred seventy-one) shares divided into 31,344 (thirty-one thousand three hundred forty-four) Class A Common Shares, 28,631 (twenty-eight thousand six hundred thirty-one) Class B Common Shares, 200,000 (two hundred thousand) Class C Common Shares, 264,489 (two hundred sixty-four thousand four hundred eighty-nine) Class D Common Shares and 4,107 (four thousand one hundred and seven) Class E Common Shares, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five Cents) each.

5.2 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by way of a Qualified Resolution of the General Meeting as per article 22.2 of the Articles of Association.

5.3 The authorised capital is set at EUR 1,500,000 (one million five hundred thousand Euro) and the Board of Directors is authorized to issue additional new shares of the Company of a new class to be denominated Class F Common Shares and which will have the same rights as those attached to the Class E Common Shares, or within one or more existing classes, having a nominal value of EUR 1.25 (one Euro and twenty-five Cents) each, within the limits of the authorised share capital.

5.4 The Board of Directors is authorised and instructed to render effective such increase of the capital, in whole or in part, from time to time, within a period starting on 20 September 2005 and expiring on 19 September 2010 for any

authorised shares which have not yet been subscribed; the Board of Directors shall decide to issue shares representing such whole or partial increase of the capital and shall accept subscriptions for such shares.

5.5 The Board of Directors is hereby authorised and instructed to determine the conditions attaching to any subscription, or it may from time to time resolve to effect such whole or partial increase upon the conversion of any net profit of the Company into capital and the attribution of fully-paid shares to shareholders in lieu of dividends.

5.6 The Board of Directors is further authorised to issue convertible bonds or assimilated instruments or bonds with subscription rights or to issue any debt financial instruments convertible into shares under the conditions to be set by the Board of Directors.

5.7 The Board of Directors is further authorised to create and issue within the limits set by the Company's authorised share capital warrants exercisable entitling their holders to subscribe for new shares of the Company under the conditions to be set by the Board of Directors.

5.8 Each time the Board of Directors shall act to render effective the increase of capital, as authorised, this Article 5 shall be amended so as to reflect the result of such action; the Board of Directors shall take or authorise any person to take any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment.

5.9 In connection with this authorisation to increase the capital and in compliance with article 32-3 (5) of the Companies Act, the Board of Directors is authorised to waive or to limit any preferential subscription rights of the existing shareholders for the same period of five years.

#### **Art. 6. Shares**

6.1 The Shares of the Company shall be in registered form.

6.2 A register of Shares will be kept at the registered office, where it will be available for inspection by any Shareholder. Ownership of Shares will be established by inscription in the said register.

6.3 Certificates of these inscriptions will be taken from a counterfoil register and signed by the Chairman of the Board and one other Director.

6.4 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the Company. The same rule shall apply in the case of conflict between an usufruct holder (usufruitier) and a bare owner (nu-propriétaire) or between a pledgor and a pledgee.

6.5 Unpaid amounts, if any, on issued and outstanding Shares may be called at any time at the discretion of the Board, provided however that calls shall be made on all the Shares in the same proportion and at the same time. Any sum, the payment of which is in arrears, automatically attracts interest in favour of the Company at the rate of ten (10) per cent. per year calculated from the date when payment was due.

#### **Art. 7. Restriction on transfers of Shares**

7.1 Except if explicitly otherwise provided in the Investment Agreement, no Shareholder shall transfer, assign or otherwise dispose of any of its Shares or any interest therein for a period of five years from 19 July 2005 (the Standstill Period).

##### Section 1. Transfers subject to a Qualified Resolution

7.2 Following the Standstill Period, the prior written consent by Qualified Resolution of the General Meeting is required for:

(a) any direct or indirect sale and transfer, or any offer or contract to sell, or the creation of any interest over, pledge (droit de gage) or right of usufruct (usufruit), or any option to purchase or otherwise dispose of Shares or Convertible Bonds (together a Transfer);

(b) any direct or indirect assignment, or any offer or contract to assign, or the creation of any interest over, pledge (droit de gage), or any option to assign or otherwise dispose of the Loan Notes or Convertible Bonds (together an Assignment);

(c) any transaction (including a derivative transaction) having the effect equal or similar to that of a Transfer or Assignment (as the case may be) or public announcement of any intention to Transfer any Shares or Convertible Bonds or assign any part of the Loan Notes or Convertible Bonds;

in all events, unless provided otherwise in this agreement (including but not limited to articles 8,9 and 10 and this article).

7.3 Subject to article 7.4, the standstill obligation referred to in article 7.1 shall not apply to and in the case of application of article 7.2 the Shareholders shall always vote in favour of:

(a) any Transfer of the Shares or Convertible Bonds or Assignment of the Loan Notes or Convertible Bonds held by any 3i Investor to or from a 3i Fund Investor;

(b) any Transfer or Assignment by any 3i Investor to or from its Subsidiary or its Holding Company, however, under the condition that this Subsidiary or Holding Company shall immediately retransfer its Shares and Convertible Bonds and assign the Loan Notes and Convertible Bonds to a 3i Fund Investor upon it ceasing to be a Subsidiary or Holding Company of such party;

(c) any Transfer and Assignment in accordance with clause 21 of the Investment Agreement;

(d) any Compulsory Transfer; or

(e) any Transfer of Certificates by an Investing Manager (or his personal holding company) to his or her partner and/or his or her children or to a Family Vehicle it being understood that the voting rights related to the Shares underlying the Certificates shall in any case remain with the Managers Stichting and that the transferee shall sign the accession deed annexed to the Depository Receipts Agreement and such Transfer shall not prejudice the Investors' rights under the Investment Agreement.

The Transfers and Assignments referred to in this article are referred to as the Permitted Transfers and any person to whom the Shares, the Loan Notes, the Convertible Bonds and/or the Certificates are transferred or assigned in accordance with these clauses as a Permitted Transferee.

#### Section 2. Conditions to Transfers

7.4 Save in the event of a Transfer to a Permitted Transferee as provided for in clause 7.3 (e), it shall be a condition of any Transfer and/or any Assignment that:

(a) all Shares transferred under this article 7 shall be free from all liens, charges and encumbrances and shall carry all rights, benefits and advantages attached to them except the right to any dividend declared but not paid prior to the date of registration of such transfer; and

(b) upon the Transfer of any Shares which are held by a Manager, this Manager shall, immediately after his offering of these Shares, but in any event prior to the Transfer of the Shares, resign as a Director of the Company, if requested by the 3i Investors.

#### Art. 8. Compulsory transfers

8.1 Upon termination of a Service Agreement with a Manager for whatever reason, such Manager shall become a leaver (a Leaver) and shall, immediately upon becoming a Leaver in accordance with this article, offer his Certificates or procure that his personal holding company or Permitted Transferee will transfer its Certificates (such certificates being referred to as the Leaver Certificates and such transfer being a Compulsory Transfer) (the Offer) to the Company which shall purchase the Certificates itself, or cause an entity to be appointed by the Company to purchase these Certificates and either (i) hold those Certificates for the purpose of transferring these to a Manager replacing the Leaver or to additional new Managers or (ii) apply for the decertification of those Certificates in order to subsequently cancel the Shares underlying these Certificates.

8.2 With respect to a Leaver, the obligation to offer the Certificates set forth in this article shall take effect at the date that a Manager becomes a Leaver as evidenced by a notice of termination or similar instrument (the Leaver Date). If any notice period is applicable to the Manager ceasing to be an employee of any member of the Group, such notice period shall not be taken into account to determine the Leaver Date.

8.3 Immediately upon a Manager becoming a Leaver:

(a) he or any person or entity related with him or her, as the case may be, shall forfeit the rights attached to the Certificates (and the Managers Stichting shall no longer vote on the Shares underlying the Certificates); and

(b) to the extent applicable, the Leaver shall immediately resign from any board position within the Group and in the Managers Stichting.

8.4 The compensation for the forfeiture of the rights is deemed included in the price to be paid to the Leaver in accordance with this article.

#### Section 1. Price

8.5 Notwithstanding any provisions in the Articles of Association to the contrary, in the event of a Compulsory Transfer the price for the Certificates (the Leaver Price) shall be:

(a) in the event of a Bad Leaver, equal to the lower of the subscription value of the Certificates and the Fair Market Value (as defined below) of the Certificates;

(b) in the event of a Good Leaver, equal to the Fair Market Value of the Certificates.

8.6 For the purposes of this clause, the Fair Market Value of the Leaver Certificates as of the Leaver Date shall be the price for the Shares represented by these leaver Certificates as agreed between the Company and the Leaver or if no agreement can be reached on this within thirty (30) days of the Offer, as determined by the Independent Expert in accordance with generally accepted valuation principles.

#### Section 2. Independent Expert

8.7 The Independent Expert shall be selected by the Managers (other than the Leaver) and the 3i Equity Investors out of the four largest accountants firms that are active in Luxembourg.

8.8 The Independent Expert shall act on the following basis:

(a) the Independent Expert's terms of reference shall be to determine the Fair Market Value within 30 (thirty) days of acceptance of its appointment;

(b) the Independent Expert shall determine the procedure to be followed in the determination, it being understood that in such procedure the relevant Parties must have the opportunity to express their views to the Independent Expert;

(c) in determining the Fair Market Value of the Leaver Certificates the Independent Expert shall not take into account the fact that the Shares underlying the Leaver Certificates only represent a minority of total amount of Shares (i.e. the Independent Expert will not apply a minority discount);

(d) the determination of the Independent Expert shall (in the absence of manifest error) be final and binding on the purchasers and the Managers; and

(e) the costs of the determination, including the fees and expenses of the Independent Expert, shall be borne by the Company.

8.9 If an Independent Expert is appointed, the Company, each Manager and each 3i Equity Investor will sign an engagement letter from the Independent Expert in a form agreed between the Independent Expert, the Company, the Managers and the 3i Investors. Each Manager acknowledges that the engagement letter will include a waiver of claims against the Independent Expert and similar «hold harmless» provisions arising out of the Independent Expert's performance of its role. If a Manager fails to sign the letter, the Company may authorise a person to sign it as attorney for the Manager.

### Section 3. Payment

8.10 Payment of the Leaver Price to the Leaver is due on the date of transfer of the Leaver Certificates which shall be effected as soon as reasonably possible after the Leaver Date. If the Company is restricted in paying the Leaver Price for the Leaver Certificates under applicable law, the relevant articles of association or the Finance Documents, or if payment of the Leaver Price would have a material negative impact on its financial position (including the cash flow streams) then:

(a) the transfer of the Certificates will be made either to an entity designated by the Company, or to the Company itself with the payment remaining due until the date on which there are no longer any legal or contractual restrictions preventing the Company from paying the Leaver Price and the payment of the Leaver Price would no longer have a material negative impact on the financial position of the Company (including the cash flow streams); and

(b) if the Leaver Price for these Leaver Certificates is not paid upon transfer of the Leaver Certificates, the Leaver Price will be increased with interest at a rate of the three months EURIBOR plus two per cent. (2%) between the date of transfer of the Leaver Certificates and the date of actual payment of the Leaver Price.

8.11 The Leaver Price will be adjusted if an Exit occurs within six months of the Leaver Date to reflect the Exit Value of these Leaver Certificates minus that part of the Exit Value that may be allocated to the Shares transferred (directly or indirectly) to the Manager replacing the Leaver, which part will be determined by the Remuneration Committee and reflect:

(a) the number of months that the Manager replacing the Leaver has been working with the Group since the Leaver Date; and,

(b) the positive impact on the Exit Value that this Manager replacing the Leaver, including (without limitation) in his commitment (if any) to stay with the Group after the Exit, represents.

For the avoidance of doubt, this subclause only applies in case the Leaver is a Good Leaver.

8.12 If Michel Ragot becomes a Good Leaver before Exit, the Leaver Price for his Certificates will be adjusted if an Exit occurs within twelve months of the Leaver Date to reflect the Exit Value of these Certificates minus that part of the Exit Value that may be allocated to the Shares transferred (directly or indirectly) to the Manager replacing Michel Ragot, which part will be determined by the Remuneration Committee and reflect:

(a) the number of months that the Manager replacing the Leaver has been working with the Group since the Leaver Date; and,

(b) the positive impact on the Exit Value that this Manager replacing the Leaver, including (without limitation) in his commitment (if any) to stay with the Group after the Exit, represents.

## Art. 9. Drag-along and Tag-along rights

### Section 1. Drag along rights

9.1 In the event that the 3i Investors would Transfer all their Shares or at least a Controlling Interest to a third party (other than its Permitted Transferees), such 3i Equity Investors (together the Dragging Shareholders) shall be entitled to require the other Shareholders (the Dragged Shareholders) to Transfer all or a proportional part (pro rata parte the Shares to be transferred by the Dragging Shareholders) of their Shares on the same terms as the Transfer by the Dragging Shareholders to a third party having made a bona fide offer. If the Dragging Shareholders want to exercise their rights under this clause, they shall issue a notice in writing (a Drag Notice) to the Dragged Shareholders, specifying:

(a) the main terms of the contemplated transaction (including the price offered and the method of its calculation), which price and method shall not discriminate among the shareholders;

(b) the proposed date of the Transfer; and

(c) the name of the proposed transferee(s) of the Shares and the person controlling the transferee.

A copy of the bona fide offer of the third party shall be attached to the Drag Notice.

9.2 If a Dragged Shareholder fails to offer its Shares to the proposed transferee(s) within a period of 15 days of the proposed date set out in the Drag Notice (or any other date specified in writing by the Dragging Shareholders to the Dragged Shareholders), then the Company shall have the power and the duty to fulfil the obligations for and on behalf of the Dragged Shareholder. For this purpose the Shareholders hereby each grant an unconditional and irrevocable power of attorney to the Company to act on behalf of the Dragged Shareholders and transfer the Shares of the Dragged Shareholder(s) to the proposed transferee(s).

9.3 The restrictions on Transfer as set out in articles 7 and 8 above shall not apply to any Transfer of Shares pursuant to a Drag Notice.

### Section 2. Tag along rights

9.4 If at any time the 3i Investors (the Tagged Shareholders) intend to:

(a) transfer any Shares representing a Controlling Interest to a third party (excluding any of their Permitted Transferees) having made a bona fide offer,

(b) the General Meeting has approved such Transfer in accordance with articles 7 and 8, the other Shareholders (the Tagging Shareholders) are entitled to Transfer all or a proportional part (pro rata parte the Shares to be Transferred by the Tagged Shareholders) of their Shares on the same terms as the Transfer by the Tagged Shareholders, it being understood that if the Tagged Shareholders transfer Shares to a third party which results in that third party obtaining sole and exclusive control over the Group, the Tagging Shareholders are entitled to Transfer all of their Shares even if the Tagged Shareholders did not transfer all their Shares.

9.5 The Tagged Shareholders shall give notice in writing (a Tag Notice) to the Tagging Shareholders, specifying:

(a) the number of Shares which it intends to Transfer (the Relevant Shares);

(b) the name(s) of the proposed transferee(s) of the Relevant Shares and any person controlling the transferee;

(c) the main terms of the contemplated Transfer (including the price offered and the method of its calculation); and

(d) the proposed date of the Transfer.

A copy of the bona fide offer of the third party shall be attached to the Tag Notice.

9.6 Any Tagging Shareholder who wishes to dispose of a all or a proportional part (pro rata parte) of its Shares on the same terms as specified in the Tag Notice shall within 20 Business Days of the date of the Tag Notice notify the Tagged Shareholder in writing.

9.7 The Tagged Shareholder shall not dispose of the Relevant Shares unless it has:

(a) given a Tag Notice in accordance with this section 2 not less than 20 Business Days before the proposed disposal; and

(b) procured, on the same terms as contained in the Tag Notice, the disposal of (at the discretion of the Tagging Shareholders) a pro rata parte of the Shares of all Tagging Shareholders who have given due notice under this article.

**Art. 10. Redemption of Shares.** The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by the Luxembourg Company Act.

### Chapter III. Management - Supervision

#### Art. 11. Appointment and Dismissal of Directors

11.1 The Company shall be managed by a Board of at least four (4) members, either Shareholders or not, who are appointed for a term which may not exceed six (6) years, by a General Meeting. The directors may be dismissed at any time and at the sole discretion of a General Meeting.

11.2 In case of plurality of Shareholders, the holder(s) of Class A Common Shares shall have the right to designate for appointment and removal by the General Meeting one person or entity as director of the Company, such director will be designated as a Director A of the Company (the Director A); the holder(s) of Class B Common Shares shall have the right to designate for appointment and removal by the General Meeting one person or entity as director of the Company, such director will be designated as a Director B of the Company (the Director B), the holder(s) of Class C Common Shares shall have the right to designate for appointment and removal by the General Meeting one person or entity as director of the Company, such director will be designated as a Director C of the Company (the Director C) and the holder(s) of Class D Common Shares shall have the right to designate for appointment and removal by the General Meeting one person or entity as director of the Company, such director will be designated as a Director D of the Company (the Director D).

11.3 Retiring members of the Board are eligible for re-election.

11.4 In the event of a vacancy on the Board because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may meet and may elect by majority vote a director to fill such vacancy until the next General Meeting. Any director so appointed will be elected from a list of candidates proposed by the holder(s) of the class of shares that proposed for appointment the director to be replaced.

#### Art. 12. Meetings of the Board

12.1 The Board of Directors can elect a Chairman (the Chairman) upon proposal of the Director A and the Director B. It may further choose a secretary, either director or not, who shall be in charge of keeping the minutes of the meetings of the Board of Directors. If a Chairman is elected, the Chairman will preside all General Meetings and all meetings of the Board of Directors.

If a Chairman is elected but he is absent at a meeting, a Director A will act as Chairman at such meeting.

If no Chairman is elected, the Board will function without a Chairman until a proper candidate has been found to take up this position. Until that time, the formalities related to the convening and holding of the board meetings and any other role attributed to the Chairman in these articles will be exercised by the A Director.

12.2 Meetings of the Board are convened as necessary and in any case monthly, or at such lesser frequency as the Chairman shall agree in writing, by the Chairman or by any other member of the Board.

The directors will be convened separately to each meeting of the Board. Except in cases of urgency which will be specified in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least a ten (10) Business Days' written notice of board meetings shall be given. The notice shall be accompanied by an agenda setting out in such reasonable detail as may be practicable the business to be transacted at the board meeting.

The meeting will be duly held without prior notice if all the directors are present or duly represented.

12.3 The meetings are held at the place, the day and the hour specified in the convening notice.

12.4 The notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex of each director. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

12.5 Any director may act at any meeting of the Board by appointing in writing or by telefax or telegram or telex another director as his proxy.

A director may represent more than one of his colleagues, under the condition however that at least two directors are present in person at the meeting.

12.6 The quorum at meetings of the Board shall be 3 directors, including at least a Director A and a Director B. Where a quorum is not present at any meeting of the Board, a further meeting on the same matters shall be convened at which meeting the quorum shall be a Director A and a Director B.

12.7 Resolutions of a meeting of the Board shall require a simple majority of votes provided that any resolution on the matters enumerated in article 13 shall not be validly passed unless it is approved by a Director A and a Director B. In case of a tied vote, the Chairman (or in his absence, the Director B) shall have a casting vote.

12.8 Resolutions signed by all directors shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex.

12.9 Any director may participate in any meeting of the Board by conference call or by other similar means of communication (whether or not in use when the Articles of Association were executed) allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

12.10 A quorum is deemed to be present if the conditions of article 12.6 above are satisfied in respect of at least the number of directors (or their representatives) required to form a quorum.

**Art. 13. Decision level - Reserved matters.** The actions or resolutions listed hereunder shall not be undertaken by the Company unless decided with the approval of a Director A and a Director B unless expressly included in the Business Plan (or any budget) approved by the Board:

- (1) establishing or closing down offices, local operational units or branches;
- (2) altering the Company's name or any of its trade names or registrations of any of its domain names;
- (3) entering into any agreement or series of connected agreements under which the consideration payable or receivable represents more than EUR 1,000,000 (one million Euro) or (if there is an approved Business Plan for the relevant period) one point twenty-five per cent. (1.25%) of the turnover of the Group as projected in the budget of the relevant Business Plan;
- (4) adopting or amending any Business Plan or budget (to the extent not included in the Business Plan), or taking any action materially inconsistent with such business plan or budget;
- (5) acquiring or disposing of any interest in the share capital or instruments convertible into or exchangeable for share capital of any other company or body corporate;
- (6) the sale, transfer, leasing, licensing or disposal by a member of the Group (other than in the ordinary course of trading) of all or a substantial part of its business, undertaking or assets whether by a single transaction or series of transactions, related or not acquiring or disposing of any asset of the Group in excess of EUR 500,000 (five hundred thousand Euro);
- (7) forming, entering into, terminating or withdrawing from any partnership, consortium, joint venture or any other unincorporated association carrying on a trade or business or any other similar arrangement, whether or not with a view to making a profit;
- (8) acquiring or disposing of any real property or granting or entering into or surrendering a lease in respect of such real property;
- (9) transferring, assigning, licensing, disposing of any of the Group's Intellectual Property Rights (including in connection with the access and use of databases), except as required under the Finance Documents, or allowing any registration of an Intellectual Property Right to lapse or be cancelled;
- (10) effecting or permitting to be effected any variations or amendments to, or waivers or compromises or releases under or in connection with, or entering into any agreement inconsistent with, any of (i) the Acquisition Documents and (ii) the Finance Documents;
- (11) making any material change in the nature of the Group's businesses;
- (12) appointing or removing any corporate finance advisers;
- (13) application for a Listing or entry into a Sale;
- (14) any application for a member of the Group to be declared bankrupt or for a suspension of payments of a member of the Group (or the equivalents of such under applicable law).
- (15) commencing or settling litigation, either as plaintiff or as defendant, either before a public court or in arbitration (or similar private settlement proceedings, including the obtaining of binding advice which may have an impact on the business of the Group of EUR 100,000 (one hundred thousand Euro) or more, except for such proceedings which cannot reasonably be postponed (in which case the Board shall be informed immediately upon entering into such proceedings) or the purpose of which is solely to collect money claims or claims on account of goods delivered or services rendered by the Group which materially affects the business of the Group;
- (16) making any claim, disclaimer, surrender, election or consent of a material nature for tax purposes exceeding an amount of EUR 500,000 (five hundred thousand Euro);
- (17) any matter referred to in article 15 (whether or not a Remuneration Committee has been appointed);
- (18) entering into any transaction, agreement or arrangement with or for the benefit of any of the Managers, Shareholder or other related party or any Affiliate thereof;
- (19) Pensions arranging for pension schemes or collective pension plans or granting pension rights other than in accordance with an approved pension scheme or collective pension plan;
- (20) the entry by a member of the Group into any collective bargaining or similar agreement with any trade union or employee body or the variation in any material respect of the terms of such agreement if the annual cost arising from such agreement exceeds EUR 500,000 (five hundred thousand Euro);
- (21) entering into any service agreement or management agreement with, or agreement for services for, any Managers' family members or other persons connected to him, or varying any existing Service Agreement or management agreement with or agreement for services for any of the Managers' family members or other persons connected to them;
- (22) any modification of the Accounting Standards, their application by the Group and/or the format of the Annual Accounts, unless such change is required by law or by virtue of a new standard of generally accepted accounting policies or practices;
- (23) entering into borrowings permitted under the Finance Documents, which are in excess of the borrowings of the Group as at Completion, including varying the terms thereof;
- (24) factoring any debts (other than in the ordinary course of business) or entering into invoice discounting arrangements;

(25) giving any guarantee (other than in relation to the supply of goods in the normal course of trading) and creating any security interest over, accepting any restrictions or encumbrances on, or granting a pledge or mortgage or right of usufruct or other security interest over any assets of the Group (including the Group's Intellectual Property Rights), except as required under the Finance Documents and except for customary retention of title restrictions created in the ordinary course of business;

(26) making any loans or advances (other than by normal trade credit) exceeding EUR 10,000 (ten thousand Euro) in aggregate to any one person or EUR 200,000 (two hundred thousand Euro) in aggregate at any one time outstanding to the Group;

(27) incurring any capital expenditure (which for this purpose shall include hire purchasing and leasing) if as a result of so doing the net aggregate of all such expenditures incurred by the Group in the immediately preceding 12 months would exceed EUR 1,000,000 (one million Euro);

(28) the making by any member of the Group of any application or submission of any business plan to any person with a view to attracting additional or substitute financing for the Group or any part of it;

(29) making any material change to the level, scope or extent of the Group's insurance cover (including any D&O insurance) unless in accordance with the recommendation of the Group's insurance broker.

**Art. 14. Observers.** Each of the Investors is entitled, in accordance with the relevant provisions of the Investment Agreement, to appoint an observer to the Board (the Observer). Any Observer shall be permitted to attend all meetings of the Board. An Observer shall not be entitled to vote on any such meetings, but shall be allowed to speak. Each of the Investors may remove the Observer appointed by it.

**Art. 15. Remuneration Committee.** The Board shall form a Remuneration Committee consisting of all or some of the directors of the Company excluding in any event the Director C. The Managing Director (as defined in Article 19.2) will be invited as an observer to every meeting of the Remuneration Committee, it being understood that the Managing Director shall not be allowed to participate in the discussion on his own remuneration. The Managing Director shall not be entitled to vote on any such meetings, but shall be allowed to speak. The Chairman shall act as chairman of the Remuneration Committee. The Remuneration Committee shall deal with the following matters:

(a) all questions concerning the terms of employment or service of any Member of the Management Team and the guidelines for the terms of employment or service of any Senior Employee (including the terms of their bonus or other remuneration, termination or dismissal);

(b) any other arrangement between a member of the Group and a Member of the Management Team or Senior Employee;

(c) the promotion of any employee which would result in that person becoming a Member of the Management Team; or

(d) such other matters as are identified in this agreement as being within the ambit of that committee.

#### **Art. 16. Conflict of interest**

16.1 A director having a personal interest contrary to that of the Company in a matter submitted to the approval of the Board shall be obliged to inform the Board thereof and to have his declaration recorded in the minutes of the meeting. He may not take part in the relevant proceeding of the Board. At the next General Meeting, before votes are taken in any other matter, the shareholders shall be informed of those cases in which a director had a personal interest contrary to that of the Company.

16.2 In case a quorum of the Board cannot be reached due to a conflict of interests, resolutions passed by the required majority of the other members of the Board present or represented at such meeting and voting will be deemed valid.

16.3 No contract or other transaction between the Company and any other company, firm or other entity shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the directors or officers of the Company have a personal interest in, or are a director, associate, officer or employee of such other company, firm or other entity. Any director who is director or officer or employee of any company, firm or other entity with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, merely by reason of such affiliation with such other company, firm or other entity be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

#### **Art. 17. Minutes of Meetings of the Board**

17.1 The decisions of the Board will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the Chairman or by any two other directors. Any proxies will remain attached thereto.

17.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by any two other directors.

**Art. 18. Powers of the Board.** The Board is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interest. All powers not expressly reserved by the Companies Act or by the present Articles of Association to the General Meeting fall within the competence of the Board.

#### **Art. 19. Delegation of Powers**

19.1 The Board may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxies for definite transactions and revoke such appointments at any time.

19.2 The Board may entrust the daily management of the Company's business to one or more Director C, who will be called managing director(s) (individually the Managing Director). The delegation in favour of a member of the Board is subject to the prior authorisation of the General Meeting.

19.3 Without prejudice to the powers granted to the managing director(s), the Company shall be bound towards third parties by the joint signatures of two directors in all matters or the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been granted by the Board, but only within the limits of such power.

**Art. 20. Indemnification.** The Company may indemnify any director or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a director or officer of the Company or, at his request, of any other corporation of which the Company is a Shareholder or creditor and from which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct.

In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

**Art. 21. Statutory Auditor.** The audit of the Company's annual accounts shall be entrusted to one or several statutory auditors (commissaire aux comptes), appointed by the General Meeting which shall fix their number, remuneration, and their term of office; such office not to exceed six (6) years.

They may be re-elected and removed at any time.

#### Chapter IV. General Meetings of Shareholders

##### Art. 22. Powers of the General Meeting of Shareholders

22.1 The General Meeting properly constituted represents the entire body of Shareholders. It has the powers conferred upon it by the Companies Act.

22.2 The actions or resolutions listed hereunder shall not be undertaken by the Company unless decided by way of prior Qualified Resolution:

- (a) any amendment of the Constitutional Documents of any member of the Group;
- (b) any change of the Company's name;
- (c) any change of the Financial Year;
- (d) the issue, repurchase or redemption of Shares or any other securities in the capital of the Company, including the granting of any option rights, warrants or similar rights in respect of the Shares;
- (e) appointment or dismissal of the Auditor;
- (f) the declaration or payment of any dividend or the making of any other distribution out of the distributable reserves of any member of the Group;
- (g) the passing of any resolution for the Liquidation of the Company or to technically liquidate any member of the Group by disposal of all or substantially all of the assets of such member of the Group;
- (h) any limitation or amendment of the pre-emptive rights at any transfer or issue of the Shares, except as provided otherwise herein;
- (i) any merger or demerger involving the Company, other than in relation to an expansion of the business of the Group by acquisition or otherwise;
- (j) the appointment, suspension or dismissal of a Director and the determination of their remuneration;
- (k) application for a Listing or entry into a Sale;
- (l) implementing or amending an employee stock option plan or other employee incentive plan, including any change of such plan on a country-by-country basis in order to comply with local laws or in order to make such plan more tax-efficient for the employees in a specific country.

22.3 For the sake of due compliance with the provisions of the Luxembourg Company Act, items (a), (b), (c), (d), (g), (h) and (i) of article 22.2 above require the approval of a majority Shareholders representing at least two thirds of the Company's share capital.

##### Art. 23. Annual General Meeting of Shareholders - Other General Meetings

23.1 The annual general meeting of the Shareholders of the Company (the Annual General Meeting) shall be held at the registered office of the Company, or at such other place in the municipality of its registered office as may be specified in the notice of meeting, on the third Friday of the month of June of each year at 10.00 a.m.

23.2 If such day is a legal holiday, the Annual General Meeting shall be held on the next following business day. The Annual General Meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the Board, exceptional circumstances so require.

23.3 Other General Meetings may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

##### Art. 24. Notice, Quorum, Majority, Proceedings, Vote

24.1 General Meetings shall meet upon call of the Board or, if exceptional circumstances require so, by any two directors acting jointly.

It shall be necessary to call a General Meeting whenever a group of Shareholders representing at least one fifth of the subscribed capital requires so. In such case, the concerned Shareholders must indicate the agenda of the meeting.

24.2 Shareholders will meet upon call by registered letter on not less than eight (8) days prior notice.

All notices calling General Meetings must contain the agenda for such meetings.

If all Shareholders are present or represented at the General Meeting and if they state that they have been duly informed on the agenda of the General Meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

24.3 Any Shareholder may act at any General Meeting by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex as his proxy another person who need not be Shareholder.

The Board may determine all other conditions that must be fulfilled in order to take part in a General Meeting.

24.4 Each share entitles its Shareholder to one (1) vote.

24.5 Except as otherwise required by the Companies Act, resolutions at a General Meeting duly convened will be passed by a simple majority of the Shareholders present and voting, with a quorum requirement representing at least 50% (fifty per cent) of the Company's share capital. If a quorum is not present at a General Meeting at the time when any business is considered no resolutions shall be adopted. Any Shareholder may require that the meeting be reconvened. At least sixteen calendar day's notice of the reconvened meeting shall be given. A meeting reconvened must be quorate as set out above.

24.6 Before commencing any deliberations, the Chairman (or in his absence his authorised representative) shall appoint a secretary and the Shareholders shall appoint a scrutineer. The chairman, the secretary and the scrutineer form the meeting's board.

The minutes of the General Meeting will be signed by the members of the meeting's board and by any Shareholder who wishes to do so.

All meetings of the Shareholders shall be conducted in English. All minutes shall be in the English language, save for the minutes of extraordinary General Meetings which require an additional translation into the French or German language.

However, in case decisions of the General Meeting have to be certified, copies or extracts for use in court or elsewhere must be signed by the chairman of the Board or any two other directors.

### Chapter V. Financial Year - Financial Statement - Profit Sharing

**Art. 25. Financial Year.** The Company's financial year shall begin on 1st January and shall terminate on 31st December of each year.

#### **Art. 26. Financial statements - Accounting records - Business Plan**

26.1 Each year, at the end of the financial year, the Board will draw up the annual accounts of the Company in the form required by the Companies Act.

26.2 At the latest one month prior to the Annual General Meeting, the Board will submit the Company's balance sheet and profit and loss account together with its report and such other documents as may be required by law to the statutory auditor who will thereupon draw up his report.

26.3 A fortnight before the Annual General Meeting, the balance sheet, the profit and loss account, the board's report, the statutory auditor's and such other documents as may be required by the Companies Act shall be deposited at the registered office of the Company where they will be available for inspection by the Shareholders during regular business hours.

26.4 The Managers shall, and shall procure that each Subsidiary shall:

(a) keep proper accounting records and in them make true and complete entries of all its dealings and transactions in relation to its business; and

(b) comply with all statutory requirements as to the preparation and audit of annual accounts.

26.5 The Managers shall prepare:

(a) unaudited monthly Management Accounts of the Group, such accounts:

(i) to include a consolidated profit and loss account, balance sheet and cash flow statement for the Group broken down according to the principal divisions of the Group from time to time;

(ii) to refer to any material matter occurring in or relating to the period in question;

(iii) to include a comparison of all such information with the projections and forecasts in the relevant operating budget included in the Annual Business Plan and with the corresponding information for the same period in the preceding year and a statement of any material variation from the relevant operating budget;

(iv) to itemise all material transactions referred to in the statement of projected capital expenditure included in the relevant operating budget and entered into by the Group during that period;

(v) to set out in a separate schedule (in sufficient detail to demonstrate the same) the Group's actual performance against the limits set out in the Finance Documents;

(vi) to have been approved by the finance director and one other director of the Company as evidenced by their signature of the accounts;

(vii) to include a commentary to the Board on the state of the business of the Group;

(viii) to include project cash flows for the period up to the end of a Financial Year; and

(ix) to include projected profit and loss account for the remainder of the then current financial period.

(b) a draft report by the Board (which in relation to each 12-month period ending on the accounting reference date each year, shall include a reconciliation of the Group's actual performance to any Business Plan showing variances and giving narrative explanation of those variances;

(c) the Electronic Financial Report (EMAS);

(d) the Merger Chart; and

(e) such other reports as any Investor or Director or the Board may from time to time reasonably require as to any matter relating to the businesses or affairs of the Group or to its financial position or assets.

26.6 The Managers shall ensure that:

(a) the Company's Annual Accounts and each set of Management Accounts referred to in article 26.5 above are prepared, so far as applicable, on the same basis as that used in the preparation of the Business Plan and in accordance with the Accounting Standards, consistently applied;

(b) each report prepared under articles 26.5(a), 26.5(b) and 26.5(c) above is delivered to the 3i Investors' Representative and the Board within 21 days of the end of each calendar month in such format as may be required by the Director A or the Director B;

(c) the Annual Accounts are delivered to the 3i Investors' Representative and the Board within four months of the end of the Financial Year; and

(d) the Merger Chart prepared under clause 26.5(d) above is delivered to 3i Group at such time as the Annual Accounts are delivered.

26.7 The Company must prepare a Business Plan not less than thirty days before the first day of each Financial Year. Any Business Plan shall only be adopted with the approval of the Board. Each subsequent Business Plan shall be prepared in conformity with the initial Business Plan dated June 2005.

26.8 Each Business Plan shall include:

(a) a business forecast with respect to the current Financial Year;

(b) the Board's proposed strategy (including the acquisition strategy with details on the possible acquisition target, the synergy options and the effect on the Business Plan of these potential acquisitions);

(c) details of the assumptions used for the matters referred to in this article 26.8 (a) and (b);

(d) a report on the Company's performance during the current Financial Year, which is to include all members of the Group;

(e) an annual budget for the first Financial Year following the year of the (actual) Business Plan, including:

(i) a breakdown of monthly consolidated revenues, operating expenses, operating results, net interest expenses and net profits;

(ii) a breakdown of monthly capital expenditures and cash flow;

(iii) a breakdown of a projected consolidated balance sheet as at the end of the Financial Year and projected profit and loss account and projected cash flow statement for the Financial Year;

(iv) a breakdown of expected funding requirements and the proposed methods of meeting those requirements, including projected review of performance against bank covenants;

(v) a set of key performance indicators (KPI), to be agreed with the 3i Investors; and

(vi) an exit / value creation plan.

(f) a summary annual budget, consisting of at least a balance sheet, profit and loss account, cash flow statement and capital expenditures, for each of the second, third and fourth Financial Year following the Financial Year of the (actual) Business Plan.

26.9 After the end of each Financial Year, the Annual Accounts shall be audited. The consolidated audit of the Group shall be carried out by the Auditors.

26.10 Any Business Plan, the Annual Accounts and the Management Accounts shall at all times be expressed in Euro. All financial information, as described in this clause, shall be in the English language.

#### **Art. 27. Distribution of Profits**

27.1 The credit balance on the profit and loss account, after deduction of the general expenses, social charges, write-offs and provisions for past and future contingencies as determined by the Board represents the net profit.

27.2 Every year five (5) per cent. of the net profit will be set aside in order to build up the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the issued share capital.

27.3 The remaining balance of the net profit shall be at the disposal of the General Meeting.

27.4 Dividends, when payable, will be distributed at the time and place fixed by the Board within the limits of the decision of the General Meeting.

27.5 Interim dividends may be paid by the Board within the conditions provided for by the Companies Act.

27.6 The General Meeting may decide to assign profits and distributable reserves to the reimbursements of the capital without reducing the corporate capital.

### **Chapter VI. Dissolution - Liquidation**

**Art. 28. Dissolution.** The Company may be dissolved at any time by decision of the General Meeting deliberating in the manner required for amendments to the Articles of Association, provided the resolution will qualify as Qualified Resolution of the General Meeting.

**Art. 29. Liquidation.** In the event of the dissolution of the Company, the General Meeting, deliberating in the manner required for amendments to the Articles of Association, will determine the method of liquidation and nominate one or several liquidators and determine their powers.

### **Chapter VII. General Provision**

**Art. 30.** All matters not governed by the present Articles of Association shall be determined in accordance with the provisions of the Companies Act and those in the Investment Agreement.

#### *Seventh resolution*

The Shareholders resolve to amend the share register of the Company in order to reflect the above changes and hereby empowers and authorizes any manager of the Company and any lawyer or employee of ALLEN & OVERY LUX-EMBOURG to proceed on behalf of the Company to the registration of the newly issued shares in the share register of the Company.

*Eighth resolution*

The Meeting acknowledges the intention of the Board of Directors to issue a certain number of bonds convertible into shares of the Company and warrants exercisable into shares of the Company and the Meeting resolves to approve the terms of the offer of the convertible bonds and the warrants.

*Estimate of costs*

The amount of the expenses in relation to the present deed are estimated to be approximately EUR 40,000.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing parties, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, said proxy holder signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille cinq, le vingt septembre.

Par-devant Nous, Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des associés de AVIAPARTNER GROUP S.A. (la Société), une société anonyme de droit luxembourgeois avec siège social au 9, rue Schiller à L-2519 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.949, constituée le 19 juillet 2005 selon un acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidé par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg (le Président). Le Président nomme Flora Château, juriste, demeurant à Luxembourg en tant que secrétaire (le Secrétaire).

L'Assemblée nomme Olivier Wuidar, avocat, demeurant à Luxembourg en tant que scrutateur (le Scrutateur) (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur formant le Bureau de l'Assemblée).

Les actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence qui restera annexée aux présentes minutes après avoir été signée par leur représentant et les membres du Bureau.

Les procurations données par les actionnaires représentés à la présente Assemblée resteront elles aussi annexées au présent acte et sont signées par toutes les parties.

Le Bureau ayant été ainsi constitué, le Président a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. qu'il apparaît d'après la liste de présence établie et certifiée par les membres du Bureau que la totalité du capital social de la Société est dûment représentée à cette Assemblée qui est, par conséquent, régulièrement constituée et peut délibérer sur les points à l'ordre du jour, reproduit ci-après;

II. que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux formalités de convocation;

2. Création de cinq nouvelles classes d'actions (Actions Ordinaires de Catégorie A, Actions Ordinaires de Catégorie B, Actions Ordinaires de Catégorie C, Actions Ordinaires de Catégorie D et Actions Ordinaires de Catégorie E) et constatation que suite à la création de ces nouvelles classes d'actions le capital social de la Société d'un montant de 31.000 EUR (trente et un mille euros) est représenté par 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions divisées en 4.960 (quatre mille neuf cent soixante) Actions Ordinaires de Catégorie A, 4.960 (quatre mille neuf cent soixante) Actions Ordinaires de Catégorie B et 14.880 (quatorze mille huit cent quatre-vingts) Actions Ordinaires de Catégorie D, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune étant entendu que les nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie C et les Actions Ordinaires de Catégorie E seront émises et souscrites selon les termes des points 3. et 4. ci-dessous;

3. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 629.713,75 (six cent vingt-neuf mille sept cent treize Euros et soixante-quinze cents) de façon à porter le capital social de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille Euros) représenté par 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions divisées en 4.960 (quatre mille neuf cent soixante) Actions Ordinaires de Catégorie A, 4.960 (quatre mille neuf cent soixante) Actions Ordinaires de Catégorie B et 14.880 (quatorze mille huit cent quatre-vingts) Actions Ordinaires de Catégorie D, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune à un montant de EUR 660.713,75 (six cent soixante mille sept cent treize Euros et soixante-quinze cents) par l'émission de 503.771 (cinq cent trois mille sept cent soixante et onze) nouvelles actions de la Société divisées en 26.384 (vingt-six mille trois cent quatre-vingt quatre) Actions Ordinaires de Catégorie A, 23.671 (vingt-trois mille six cent soixante et onze) Actions Ordinaires de Catégorie B, 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires de Catégorie C et 249.609 (deux cent quarante-neuf mille six cents neuf) Actions Ordinaires de Catégorie D et 4.107 (quatre mille cent sept) Actions Ordinaires de Catégorie E, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune.

4. Souscription et libération de l'augmentation de capital social mentionnée sous le point 3. ci-dessus ensemble avec un montant de EUR 2.299.283,85 (deux millions deux cent quatre-vingt dix-neuf mille deux cent quatre-vingt trois Euros et quatre-vingt cinq cents) qui sera allouée au compte de la prime d'émission de la Société;

1. Fixation du capital social autorisé de la Société à EUR 1.500.000 (un million cinq cent mille Euros), autorisation donnée au Conseil d'Administration d'émettre de nouvelles actions d'une nouvelle classe ou d'une ou plusieurs classes existantes dans les limites du capital social autorisé, toutes ces nouvelles actions ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune et autorisation au Conseil d'Administration de limiter ou renoncer au droit pré-

férentiel de souscription des actionnaires existants en relation avec l'émission des nouvelles actions dans les limites du capital social autorisé.

1. Constatation et approbation du rapport du Conseil d'Administration suivant l'article 32-3(5) de la Loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

2. Modification des articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 des statuts coordonnés de la Société (les Statuts);

3. Insertion d'une section de définitions dans les Statuts, refonte et renumérotation des Statuts dans leur globalité et, pour autant que nécessaire, insertion ou changement dans l'intitulé des Statuts (les Statuts Refondus).

4. Modification du registre des actions de la Société de manière à refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité donnés à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder pour le compte de la Société et son Conseil d'Administration à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actions de la Société;

5. Constatation de l'émission par la Société aux environs de la date du jour d'obligations convertibles en actions de la Société et de warrants exerçables en actions de la Société.

6. Divers.

L'Assemblée, après délibération, a pris les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'entière du capital social votant étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les actionnaires représentés se considèrent comme dûment convoqués et déclarent avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été préalablement communiqué.

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de créer cinq nouvelles classes d'actions (Actions Ordinaires de Catégorie A, Actions Ordinaires de Catégorie B, Actions Ordinaires de Catégorie C, Actions Ordinaires de Catégorie D et Actions de Catégorie E) et constate que suite à la création de ces nouvelles classes d'actions le capital social de la Société d'un montant de 31.000 EUR (trente et un mille euros) est représenté par 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions divisées en 4.960 (quatre mille neuf cent soixante) Actions Ordinaires de Catégorie A, 4.960 (quatre mille neuf cent soixante) Actions Ordinaires de Catégorie B et 14.880 (quatorze mille huit cent quatre-vingts) Actions Ordinaires de Catégorie D, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune étant entendu que les nouvelles Actions Ordinaires de Catégorie C et Actions Ordinaires de Catégorie E seront émises et souscrites selon les termes de la Troisième et de la Quatrième Résolutions ci-dessous.

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de EUR 629.713,75 (six cent vingt-neuf mille sept cent treize Euros et soixante-quinze cents) de façon à porter le capital social de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille Euros) représenté par 24.800 (vingt-quatre mille huit cents) actions divisées en 4.960 (quatre mille neuf cent soixante) Actions Ordinaires de Catégorie A, 4.960 (quatre mille neuf cent soixante) Actions Ordinaires de Catégorie B et 14.880 (quatorze mille huit cent quatre-vingts) Actions Ordinaires de Catégorie D, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune à un montant de EUR 660.713,75 (six cent soixante mille sept cent treize Euros et soixante-quinze cents) par l'émission de 503.771 (cinq cent trois mille sept cent soixante et onze) nouvelles actions de la Société divisées en 26.384 (vingt-six mille trois cent quatre-vingt quatre) Actions Ordinaires de Catégorie A, 23.671 (vingt-trois mille six cent soixante et onze) Actions Ordinaires de Catégorie B, 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires de Catégorie C, 249.609 (deux cent quarante-neuf mille six cent neuf) Actions Ordinaires de Catégorie D et 4.107 (quatre mille cent sept) Actions Ordinaires de Catégorie E, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune.

#### *Quatrième résolution*

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription et la libération de l'augmentation de capital comme suit:

#### *Souscription - Libération*

Les personnes reprises dans le tableau ci-dessous (les Souscripteurs) déclarent souscrire à l'augmentation de capital de la Société représentée par 503.771 (cinq cent trois mille sept cent soixante et onze) nouvelles actions de la Société divisées en 26.384 (vingt-six mille trois cent quatre-vingt quatre) Actions Ordinaires de Catégorie A, 23.671 (vingt-trois mille six cent soixante et onze) Actions Ordinaires de Catégorie B, 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires de Catégorie C, 249.609 (deux cent quarante-neuf mille six cents neuf) Actions Ordinaires de Catégorie D et 4.107 (quatre mille cent sept) Actions Ordinaires de Catégorie E, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune et de payer dans leur intégralité ces nouvelles actions d'une valeur nominale totale de EUR 629.713,75 (six cent vingt-neuf mille sept cent treize Euros et soixante quinze cents) avec une prime d'émission d'un montant total de EUR 2.299.283,85 (deux millions deux cent quatre-vingt dix-neuf mille deux cent quatre-vingt trois Euros et quatre-vingt cinq cents) par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 2.928.997,60 (deux millions neuf cent vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt dix-sept Euros et soixante cents). Cette contribution en numéraire est faite par les Souscripteurs en échange de l'émission du nombre d'actions indiqué dans le tableau ci-dessous, ensemble avec une prime d'émission d'un montant total de EUR 2.299.283,85 (deux millions deux cent quatre-vingt dix-neuf mille deux cent quatre-vingt trois Euros et quatre-vingt cinq cents).

L'apport en numéraire fait par les Souscripteurs à la Société à l'occasion de la présente augmentation de capital est détaillé dans le tableau ci-dessous:

Souscripteurs	Apport en numéraire	Nombre d'actions souscrites	
3i GROUP PLC, représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	330.370,00 EUR	56.105	Actions Ordinaires de Catégorie D
3I EUROPARTNERS IVa L.P., représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	169.326,40 EUR	26.384	Actions Ordinaires de Catégorie A
3I EUROPARTNERS IVb L.P., représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	154.934,40 EUR	23.814	Actions Ordinaires de Catégorie D
3I EUROPARTNERS IVc L.P., représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	154.133,60 EUR	23.671	Actions Ordinaires de Catégorie B
3I EUROPARTNERS IVk L.P., représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	44.998,40 EUR	6.109	Actions Ordinaires de Catégorie D
3i PAN-EUROPEAN Buy-outs 2004-06 L.P., représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	750.538,00 EUR	131.135	Actions Ordinaires de Catégorie D
3i PARALLEL VENTURES L.P., représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	181.697,60 EUR	32.446	Actions Ordinaires de Catégorie D
STICHTING MANAGEMENT PARTICIPATION AVIA-PARTNER, représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Bruxelles le 12 septembre 2005. ....	1.020.000,80 EUR	182.143	Actions Ordinaires de Catégorie C
Michel Ragot, représenté par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Nice le 12 septembre 2005. ....	99.999,20 EUR	17.857	Actions Ordinaires de Catégorie C
Peter Bluth, représenté par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Wiesbaden le 9 septembre 2005. ....	22.999,20 EUR	4.107	Actions Ordinaires de Catégorie E
<b>Total: .....</b>	<b>2.928.997,60 EUR</b>	<b>503.771</b>	<b>actions</b>

Souscripteurs	Valeur des Actions de la Société souscrites	Prime d'Emission	Valeur total de la valeur des actions de la Société souscrite et de la prime
3i Group plc, représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	70.131,25 EUR	260.238,75 EUR	330.370,00 EUR
3I EUROPARTNERS IVa L.P., représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	32.980,00 EUR	136.346,40 EUR	169.326,40 EUR
3I EUROPARTNERS IVb L.P., représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	29.767,50 EUR	125.166,90 EUR	154.934,40 EUR
3I EUROPARTNERS IVc L.P., représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	29.588,75 EUR	124.544,85 EUR	154.133,60 EUR
3I EUROPARTNERS IVk L.P., représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	7.636,25 EUR	37.362,15 EUR	44.998,40 EUR
3i Pan-European Buy-outs 2004-06 L.P., représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	163.918,75 EUR	586.619,25 EUR	750.538,00 EUR
3i Parallel Ventures L.P., représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg le 15 septembre 2005. ....	40.557,50 EUR	141.140,10 EUR	181.697,60 EUR

Stichting Management Participation Aviapartner, représentée par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Bruxelles le 12 septembre 2005 .....	227.678,75 EUR	792.322,05 EUR	1.020.000,80 EUR
Michel Ragot, représenté par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Nice le 12 septembre 2005 .....	22.321,25 EUR	77.677,95 EUR	99.999,20 EUR
Peter Bluth, représenté par Jean-François Bouchoms, Avocat à la Cour, en vertu d'une procuration donnée à Wiesbaden le 9 septembre 2005 .....	5.133,75 EUR	17.865,45 EUR	22.999,20 EUR
Total: .....	629.713,75 EUR	2.299.283,85 EUR	2.928.997,60 EUR

Cet apport en numéraire à la Société d'un montant total de EUR 2.928.997,60 (deux millions neuf cent vingt-huit mille neuf cent quatre-vingt dix-sept Euros et soixante cents) est à affecter comme suit:

1. un montant de EUR 629.713,75 (six cent vingt-neuf mille sept cent treize Euros et soixante-quinze cents) au compte du capital social nominal de la Société;

2. un montant de EUR 107.880,00 (cent sept mille huit cent quatre-vingts Euros) au compte de la prime d'émission de la Société en relation avec les actions existantes; et

1. un montant de EUR 2.191.403,85 (deux millions cent quatre-vingt onze mille quatre cent trois Euros et quatre-vingt cinq cents) sur le compte de la prime d'émission en relation avec les actions nouvellement émises.

Le montant de l'augmentation de capital est à la disposition de la Société, tel qu'il a été prouvé au moyen d'un certificat de blocage au notaire soussigné.

L'Assemblée décide d'enregistrer que l'actionariat de la Société est, suite à l'augmentation de capital, comme suit:

3i Group plc .....	59,825	Actions Ordinaires de Catégorie D
3i EUROPARTNERS IVa L.P. ....	31,344	Actions Ordinaires de Catégorie A
3i EUROPARTNERS IVb L.P. ....	28,774	Actions Ordinaires de Catégorie D
3i EUROPARTNERS IVc L.P. ....	28,631	Actions Ordinaires de Catégorie B
3i EUROPARTNERS IVk L.P. ....	8,589	Actions Ordinaires de Catégorie D
3i Pan-European Buy-outs 2004-06 L.P. ....	134,855	Actions Ordinaires de Catégorie D
3i Parallel Ventures L.P. ....	32,446	Actions Ordinaires de Catégorie D
Stichting Management Participation Aviapartner .....	182,143	Actions Ordinaires de Catégorie C
Michel Ragot .....	17,857	Actions Ordinaires de Catégorie C
Peter Bluth .....	4,107	Actions Ordinaires de Catégorie E
Total: .....	528,571	actions

Les résolutions suivantes ont été passées par tous les actionnaires, y incluant les nouveaux actionnaires entrés au capital suite à l'augmentation de capital des résolutions ci-dessus (les Actionnaires).

#### Cinquième résolution

L'Assemblée décide de créer un capital autorisé de la Société tel que mentionné dans l'ordre du jour de l'Assemblée.

De plus, l'Assemblée prend note d'avoir entendu le rapport daté du 20 septembre 2005 du Conseil d'Administration établi en accord avec l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, et l'Assemblée décide d'approuver les termes de ce rapport tout comme l'autorisation donnée au Conseil d'Administration de la Société d'émettre des nouvelles actions de la Société dans les limites du capital autorisé de la Société avec le droit de limiter ou renoncer aux droits de souscription préférentiels des actionnaires existants.

L'Assemblée décide de fixer le capital autorisé de la Société à EUR 1.500.000,00 (un million cinq cent mille Euros) et autorise le Conseil d'Administration à émettre de nouvelles actions de la Société soit d'une nouvelle classe d'actions qui seront dénommées les Actions Ordinaires de Catégorie F et auront les mêmes droits que ceux attribués aux Actions Ordinaires de Catégorie E, ou d'une ou plusieurs classes existantes, ayant une valeur nominale de EUR 1,25 (un Euro et vingt-cinq cents) chacune avec les droits et obligations inscrits dans les Statuts Refondus (tel que défini ci-dessous).

L'Assemblée reconnaît que le Conseil d'Administration est dès lors autorisé à augmenter le capital social souscrit de la Société de son montant actuel d'un montant équivalent à celui du capital autorisé fixé à EUR 1.500.000,00 (un million cinq cent mille Euros).

L'Assemblée décide encore de porter le début de la période de validité du capital autorisé de la Société référencé ci-dessus à la même date que celle de la présente Assemblée et note que l'autorisation au Conseil d'Administration d'augmenter le capital social de la Société prendra fin au cinquième anniversaire de la présente Assemblée.

#### Sixième résolution

L'Assemblée décide de modifier les articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 des Statuts et d'insérer une section définitions dans les Statuts. En conséquence de ces changements l'Assemblée décide de refondre et re-numéroter les Statuts dans leur globalité et, pour autant que nécessaire, d'insérer ou de changer l'intitulé des Statuts de façon à ce qu'ils aient la teneur suivante:

## Chapitre I<sup>er</sup>. Définitions

Investisseur 3i Equity désigne chacun de 3i Group;

Investisseurs 3i Fund désigne chacun de 3i Group, 3i Europartners IVa L.P., 3i Europartners IVb L.P., 3i Europartners IVc L.P., 3i Europartners IVk L.P., 3i Pan European Buy-outs 2004-06 L.P. (et peut-être 3i Parallel Ventures L.P.), 3i Investments plc et toute autre personne qui est un fonds, une société ou une autre entité et qui est géré par 3i Group ou ses mandataires (nommées), ou toute Filiale ou Société Mère de 3i Group ou toute Filiale de cette Société Mère ou tout associé de ou membre de 3i Europartners IVa L.P., 3i Europartners IVb L.P., 3i Europartners IVc L.P., 3i Europartners IVk L.P., 3i Pan European Buy-outs 2004-06 L.P.;

Investisseurs 3i désigne chacun de 3i Group, 3i Europartners IVa L.P., 3i Europartners IVb L.P., 3i Europartners IVc L.P., 3i Europartners IVk L.P., 3i Pan European Buy-outs 2004-06 L.P. (et peut-être 3i Parallel Ventures L.P.), à chaque fois, aussi longtemps qu'il reste partie au Contrat d'Investissement;

Normes Comptables désigne les principes et politiques comptables utilisés et appliqués de façon cohérente par le Groupe, conformément aux Principes Comptables Généralement Acceptés applicables;

Date des Comptes désigne le 31 décembre 2005;

Contrat d'Acquisition désigne le contrat en date du 19 juillet 2005 conclu entre Belgavia NV, Airventures SA, Sofinim NV, en qualité de vendeurs, et, la Société, en qualité d'acheteur, par lequel la Société achète la totalité du capital social émis de la Société Cible;

Documents d'Acquisition désigne le Contrat d'Acquisition et les autres documents (le cas échéant) signés conformément au Contrat d'Acquisition ou en rapport avec le Contrat d'Acquisition;

Nouveau Syndicataire désigne une personne qui n'est pas un Investisseur 3i Fund et qui accepte le transfert de la totalité (ou d'une partie) des Actions Ordinaires et/ou qui accepte la totalité (ou une partie) des Billets d'Emprunt après la Date de Réalisation de la Transaction, conformément à l'article intitulé «Syndication» du Contrat d'Investissement;

Société Affiliée désigne, relativement à une personne, une Filiale ou une Société Mère de cette personne et toute autre Filiale de cette Société Mère, étant précisé qu'en tout état de cause la Société ou l'une de ses Filiales ne sera jamais considérée comme étant la Société Affiliée d'un Actionnaire;

Forme Acceptée désigne, en ce qui concerne un document, la forme de ce document paraphée par ou pour le compte de chacune des parties au document en vue de leur identification;

Comptes Annuels désigne les comptes annuels consolidés et audités du Groupe pour une Année Sociale lesquels comprennent le rapport des administrateurs et le compte de profits et pertes, consolidé ou non consolidé, audité ou non audité, pour la période de 12 mois précédant la date des comptes annuels et le bilan, consolidé ou non consolidé, audité ou non audité, à la date des comptes annuels ainsi que les annexes aux comptes;

Statuts désigne les statuts de la Société, tels que périodiquement modifiés;

Commissaire aux Comptes désigne le commissaire aux comptes ou le cabinet de commissariat aux comptes externe actuellement mandaté par la Société;

«Mauvais» Directeur Partant désigne un Directeur (a) qui met volontairement fin à son contrat de travail avec la Société, la Société Cible et/ou le Groupe; (b) dont le contrat de travail est résilié en raison d'un motif urgent, tel que défini à l'article 35 § 2 de la Loi belge du 3 juillet 1978 ou par des dispositions similaires du droit applicable au Contrat de Travail du Directeur concerné ou en raison de circonstances qui sont principalement imputables au Directeur, étant précisé qu'une résiliation pour cause de décès, de maladie permanente ou d'incapacité ou un départ à la retraite (conformément à l'âge de la retraite qui aura été approuvé par le Conseil mais qui ne sera jamais supérieur à 65 ans, et, concernant Michel Ragot, âge qui sera réputé atteint si son départ à la retraite intervient après le 1<sup>er</sup> septembre 2009) du Directeur; ou (c) qui a commis une violation importante des dispositions du Contrat d'Investissement ou du Contrat de Travail;

Conseil désigne le conseil d'administration de la Société périodiquement élu conformément à l'article 11, et, Administrateur sera interprété en conséquence;

Jour Ouvrable désigne un jour (en dehors des samedis et dimanches) pendant lequel les banques sont habituellement ouvertes aux Pays-Bas dans le cadre de l'exercice normal de leurs affaires;

Plan d'Affaires désigne le plan d'affaires en date du mois de juin 2005 préparé par les Directeurs Initiaux et applicable pour la période se terminant le 31 décembre 2005 et tout plan d'affaires ultérieur qui sera préparé;

Certificats désigne les certificats de dépôt que Managers Stichting émettra en faveur des Directeurs Investisseurs en échange de leur investissement, et qui représentent des droits économiques sur les Actions Ordinaires détenues par Managers Stichting;

Actions Ordinaires de Catégorie A désigne l'ensemble des actions ordinaires de catégorie A émises et en circulation dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de 1,25 EUR (un euro et vingt-cinq cents) chacune;

Actions Ordinaires de Catégorie B désigne l'ensemble des actions ordinaires de catégorie B émises et en circulation dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de 1,25 EUR (un euro et vingt-cinq cents) chacune;

Actions Ordinaires de Catégorie C désigne l'ensemble des actions ordinaires de catégorie C émises et en circulation dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de 1,25 EUR (un euro et vingt-cinq cents) chacune;

Actions Ordinaires de Catégorie D désigne l'ensemble des actions ordinaires de catégorie D émises et en circulation dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de 1,25 EUR (un euro et vingt-cinq cents) chacune;

Actions Ordinaires de Catégorie E désigne l'ensemble des actions ordinaires de catégorie E émises et en circulation dans le capital social de la Société ayant une valeur nominale de 1,25 EUR (un euro et vingt-cinq cents) chacune;

Loi luxembourgeoise sur les Sociétés désigne la loi luxembourgeoise en date du 10 août 1915, telle que périodiquement modifiée;

Président désigne le président du Conseil;

Actions Ordinaires désigne, ensemble, les Actions Ordinaires de Catégorie A, les Actions Ordinaires de Catégorie B, les Actions Ordinaires de Catégorie C, les Actions Ordinaires de Catégorie D et les Actions Ordinaires de Catégorie E (ou l'une d'entre elles si le contexte l'exige);

Réalisation de la Transaction désigne l'exécution des éléments décrits dans l'Annexe intitulée «Réalisation de la Transaction» du Contrat d'investissement;

Date de Réalisation de la Transaction désigne la date de réalisation de la ou des transactions d'après le Contrat d'Acquisition;

Transfert Obligatoire a le sens conféré par l'article 8 des Statuts;

Documents Constitutifs désigne les Statuts, les statuts et autres documents constitutifs des membres du Groupe ainsi que les statuts, les conditions d'administration ou autres documents constitutifs de Managers Stichting;

Contrôle désigne le pouvoir, en droit ou en fait, d'exercer seul ou conjointement, une influence décisive sur l'élection de la majorité des administrateurs ou sur l'orientation de leur politique de gestion;

Participation de Contrôle désigne la détention par une personne ainsi que ses Filiales et Sociétés Mère (et toute Filiale desdites Sociétés Mère) des Actions lui permettant de Contrôler une entité;

Obligations Convertibles désigne les obligations convertibles émises d'après et aux conditions de l'Instrument d'Obligations Convertibles;

Instrument d'Obligations Convertibles désigne un instrument d'obligations convertibles daté de la Date de Réalisation de la Transaction entre les Investisseurs 3i et la Société;

Acte d'Adhésion désigne l'acte en vertu duquel un nouvel Actionnaire (y compris un nouveau Directeur ou un Nouveau Syndicataire) accepte et adhère aux termes et conditions du Contrat d'Investissement;

Contrat sur les Certificats de Dépôt désigne le contrat sur les certificats de dépôt portant sur l'émission des Certificats en faveur des Directeurs Investisseurs, contrat qui est joint dans sa Forme Acceptée comme partie des Documents Constitutifs de Managers Stichting;

Administrateur A désigne le ou les Administrateur(s) désigné(s) par les détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie A;

Administrateur B désigne le ou les Administrateur(s) désigné(s) par les détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie B;

Administrateur C désigne le ou les Administrateur(s) nommé(s) par les détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie C;

Administrateur D désigne le ou les Administrateur(s) désigné(s) par les détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie D;

Administrateur E désigne le ou les Administrateur(s) désigné(s) par les détenteurs d'Actions Ordinaires de Catégorie E;

Notification de Co-cession a le sens conféré par l'article 9.1 des Statuts;

Actionnaires Ayant une Obligation de Co-cession a le sens conféré par l'article 9.1 des Statuts, et Actionnaire Ayant une Obligation de Co-cession désigne l'un d'entre eux;

Actionnaires Ayant le Droit d'exiger une Co-cession a le sens conféré par l'article 9.1 des Statuts, et Actionnaire Ayant le Droit d'exiger une Co-cession désigne l'un d'entre eux;

Rapport Financier Electronique désigne le rapport financier sous format électronique, en sa Forme Acceptée, présentant certaines informations financières clés relatives à la Société et extraites des Comptes de Gestion;

Evénement de Sortie désigne une Vente ou une Cotation;

Valeur de Sortie désigne la valeur qui peut être affectée à une Action sur les produits d'un Evénement de Sortie;

Juste Valeur de Marché a le sens conféré par l'article 8.6 des Statuts;

Structure Familiale désigne un administratiekantoor néerlandais, une fondation belge (stichting), un trust ou toute autre structure similaire, organisé(e) ou non sous la forme d'une société, qui (1) est contrôlé(e) par un Directeur et (2) dont les titres sont détenus par ce Directeur, son conjoint et/ou ses enfants;

Documents de Financement désigne les Documents de Financement Senior (tels que définis dans le Contrat d'Acquisition) et le Contrat de Facilités de Crédit Mezzanine, ensemble avec tous contrats ou documents conclus, émis ou remis en rapport avec ceux-ci;

Année Sociale désigne une année sociale de la Société se terminant le 31 décembre ou toute autre année sociale arrêtée par les Actionnaires en vertu des dispositions du Contrat d'Investissement;

Assemblée Générale désigne l'assemblée générale des Actionnaires de la Société;

«Bon» Directeur Partant désigne un Directeur qui cesse d'être un Administrateur ou dont le contrat de travail est résilié et qui ne remplit pas les conditions pour être qualifié de «Mauvais» Directeur Partant;

Groupe désigne, ensemble, la Société et chaque membre du Groupe Cible;

Société Mère a le sens conféré dans la définition du terme «Filiale»;

Expert Indépendant a le sens conféré par la Section 2 des Statuts;

Droits de Propriété Intellectuelle désigne l'ensemble des droits d'auteur, droits moraux, droits sur les dessins et modèles, marques et noms de marque, marques de service, noms de domaine, droits sur les bases de données, secrets de fabrication, logiciels informatiques, y compris leurs mises à jour ou nouvelles versions, savoir-faire et autres droits de propriété intellectuelle (qu'ils soient ou non enregistrés) et toutes leurs applications, dans le monde entier, ou autrement suivant ce que le contexte exige;

Directeurs Investisseurs désigne les personnes suivantes: Jacques Aendekerk, Luc Arnouts, Gerrit Bellon, Karel Be-kaert, Jochen Breuer, Luc Debeys, Theo Dilissen et Michel Ragot; Directeur Investisseur désigne l'un d'entre eux;

Contrat d'Investissement désigne le contrat d'investissement en date du 19 juillet 2005 par et entre inter alia 3i Pan European Buy-Outs 2004-2006 L.P., 3i Europartners IVa L.P., 3i Europartners IVb L.P., 3i Europartners IVc L.P., 3i Euro-

partners IVk L.P., les Directeurs Initiaux, Theo Dilissen, Stichting Management Participation Aviapartner et la Société, tel que périodiquement modifié. Coordonné ou supplémenté;

Investisseurs désigne chacun des Investisseurs 3i et tout Nouveau Syndicataire, dans chaque cas aussi longtemps qu'ils sont parties au Contrat d'Investissement, et Investisseur désigne l'un d'entre eux;

Directeur Partant a le sens conféré par l'article 8.1 des Statuts;

Certificats du Directeur Partant a le sens conféré par l'article 8.1 des Statuts;

Date du Directeur Partant a le sens conféré par l'article 8.2 des Statuts;

Prix au Directeur Partant a le sens conféré par l'article 8.5 des Statuts;

Liquidation désigne la liquidation volontaire de la Société conformément aux Statuts;

Cotation désigne l'admission à la cote de toute partie du capital social de la Société sur une Bourse;

Instrument de Prêt désigne un instrument de prêt d'Actionnaires daté de la Date de Réalisation de la Transaction, entre les Investisseurs 3i et la Société ou l'une des Filiales luxembourgeoises;

Billets d'Emprunt désigne les billets d'emprunt (loan notes) et les obligations dont le paiement est effectué en nature (payment-in-kind notes) qui sont émis d'après et aux conditions de l'Instrument de Prêt et qui confèrent, entre autres, à leurs détenteurs, le droit à un rendement annuel de dix pour-cent sur le total du montant en principal des Billets d'Emprunt;

Comptes de Gestion désigne les comptes de gestion mensuels non audités du Groupe, consistant en un compte de profits et pertes consolidé pour la période d'un mois précédant la Date des Comptes de Gestion, un bilan consolidé à la Date des Comptes de Gestion et un tableau de trésorerie à la Date des Comptes de Gestion;

Date des Comptes de Gestion désigne la dernière date du mois calendaire concerné au titre duquel les Comptes de Gestion ont été préparés;

Equipe de Direction désigne les personnes ou sociétés suivantes: Jacques Aendekerk, Luc Arnouts, Gerrit Bellon, Karel Bekaert, Jochen Breuer, Luc Debeys, Michel Ragot et DiliVer 7 BVBA représentée par Theo Dilissen; Membre de l'Equipe de Direction désigne l'un d'entre eux;

Directeur désigne, ensemble, un Directeur Investisseur, un Membre de l'Equipe de Direction et toute autre personne qui a accepté d'adhérer au Contrat d'Investissement et est ainsi devenue, en personne ou via une société holding ou une société de gestion personnelle, un directeur investisseur et un Membre de l'Equipe de Direction;

Managers Stichting désigne Stichting Management Participation Aviapartner, une fondation (stichting) constituée d'après le droit néerlandais;

Graphique sur la Fusion désigne un graphique se présentant sous la forme et fournissant les informations que les Investisseurs 3i peuvent légitimement et périodiquement demander et montrant le chiffre d'affaires du Groupe pour la dernière Année Sociale clôturée, ventilé par territoire géographique;

Contrat de Facilités de Crédit Mezzanine désigne le contrat de facilités de crédit mezzanine d'un montant de 22 300 000 EUR aux alentours du 16 septembre 2005 conclu, entre autres, par la Société et Intermediate Capital Group en qualité d'agent (l' Agent);

Observateur désigne une personne désignée d'après l'article 14 des Statuts;

Offre a le sens conféré par l'article 8.1 des Statuts;

Directeurs Initiaux désigne Luc Arnouts, Gerrit Bellon, Karel Bekaert, Jochen Breuer, Luc Debeys, Michel Ragot et Jaak Aendekerk; Directeur Initial désigne l'un d'entre eux;

Cessionnaires Autorisés a le sens conféré par l'article 7.3 des Statuts;

Cessions Autorisées a le sens conféré par l'article 7.3 des Statuts;

Résolution Qualifiée de l'Assemblée Générale désigne une résolution adoptée par l'Assemblée Générale portant sur une question réservée, telle que listée à l'article 22.2 des Statuts, laquelle résolution requière le vote des détenteurs des Actions Ordinaires de Catégorie A et des Actions Ordinaires de Catégorie B, sauf si la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés prévoit une majorité plus importante pour le vote des résolutions portant sur cette question;

Actions Concernées a le sens conféré par l'article 9.5 des Statuts;

Comité de Rémunération désigne le comité désigné par le Conseil déterminant la rémunération et les autres conditions d'emploi des Directeurs et Employés Senior;

Vente désigne la vente (via une seule transaction ou une série de transactions et directement ou indirectement) d'au moins la majorité des Actions émises (ou des droits bénéficiaires (beneficial interest) sur ces Actions) détenues par tous les Actionnaires ou la majorité des actifs du Groupe, par voie d'apports, d'échanges, de cessions effectués dans le cadre d'un transfert universel d'actifs, d'une fusion, d'une scission, d'une Liquidation ou de toute transaction du même ordre;

Employé Senior désigne tout Directeur et tout employé du Groupe reportant directement à un Directeur;

Contrat de Facilités de Crédit Senior désigne le contrat de facilités de crédit senior d'un montant de 110 000 000 EUR en date du 6 septembre 2005 conclu, entre autres, par la Société et KBC Bank N.V., en qualité d'agent (l'Agent Senior);

Contrat de Travail désigne (i) aussi longtemps que des Directeurs Initiaux sont concernés, le contrat de travail ou le contrat de conseil indépendant conclu entre un membre du Groupe et chacun des Directeurs Initiaux, tel qu'il sera convenu entre la Société et le Directeur Initial concerné entre la date du Contrat d'Investissement et la Date de Réalisation de la Transaction conformément aux dispositions du Contrat d'Investissement et en particulier aux articles 18.15 et 18.16 et (ii) aussi longtemps que DiliVer 7 est concerné, le contrat de travail dans sa forme définitive annexée à l'engagement par Theo Dilissen et DiliVer 7 de la même date que le Contrat d'Investissement vis-à-vis de la Société;

Actionnaires désigne les Investisseurs 3i et Managers Stichting, ensemble, et toute personne en faveur de laquelle des Actions sont périodiquement transférées ou émises (à l'exclusion de la Société mais y compris tout Nouveau Syndicataire) conformément aux dispositions du Contrat d'Investissement et de tout Acte d'Adhésion applicable, et Actionnaire désigne l'un d'entre eux;

Actions désigne ensemble, les Actions Ordinaires et toutes autres actions de toute classe dans le capital de la Société (ou de l'une d'entre elles si le contexte en exige ainsi) telles que les Actions Ordinaires de Catégorie F à émettre conformément à l'article 5.3 ci-dessous;

Période de Gel a le sens conféré par l'article 7.1 des Statuts;

Bourse désigne (i) toute bourse reconnue d'après un droit national transposant la Directive du Conseil européen sur les services d'investissement (No. 93/22, JO CEE (No. L 141) 27 (1993)) et la Directive du Conseil européen sur l'adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et établissements de crédit (No. 93/6, JO CE (No. L 141) 1 (1993)), (ii) la Bourse de New York, ou (iii) le NASDAQ;

Filiale désigne, concernant une personne (la Société Mère), une autre personne dont les titres ou participations, conférant le pouvoir d'élire la majorité du conseil d'administration de cette autre personne ou de toute autre organe dirigeant ou ayant d'une autre manière le pouvoir d'exercer la majorité des voix lors d'une assemblée générale d'actionnaires (en dehors des titres ou participations conférant ce pouvoir uniquement lors de la survenance d'un événement imprévisible qui ne s'est pas produit), sont détenus (ou les droits de vote relatifs à ces titres ou participations sont contrôlés par contrat ou autrement) par la Société Mère ou une ou plusieurs de ses Filiales;

Notification de Cession Conjointe a le sens conféré par l'article 9.5 des Statuts;

Actionnaires Cédant a le sens conféré par l'article 9.4 des Statuts et Actionnaire Cédant désigne l'un d'entre eux;

Actionnaires Ayant un Droit de Cession Conjointe a le sens conféré par l'article 9.4 des Statuts et Actionnaire Ayant un Droit de Cession Conjointe désigne l'un d'entre eux;

Société Cible désigne Aviapartner N.V.;

Groupe Cible désigne la Société Cible et ses Filiales et à la Date de Réalisation de la Transaction désignera Aviapartner Catering NV et ses Filiales;

Transfert a le sens conféré par l'article 7.2 des Statuts.

## Chapitre II. Dénomination - Siège social - Durée - Objet

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées et de celles qui pourront être créées à l'avenir, une société anonyme prenant la dénomination de AVIA-PARTNER GROUP S.A. (la Société).

### Art. 2. Siège Social

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville, Grand-duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-duché de Luxembourg par une résolution de l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts. Il peut être déplacé dans les limites de la commune par simple décision du Conseil.

2.2 Le Conseil d'Administration a également le droit de créer des bureaux, centres administratifs et agences en tous lieux appropriés, tant au Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

2.3 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège ou la communication aisée avec le siège, se produiront ou seront imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle restera une société luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la Société le mieux placé pour ce faire suivant les circonstances.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

### Art. 4. Objet social

4.1 La Société pourra accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

4.2 La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, la gestion, la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat ou de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces titres et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêt, avance ou garantie.

4.3 Plus généralement, la Société peut prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

4.4 La Société peut emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission d'obligations de toute nature.

## Capital social - Actions

### Art. 5. Capital social

5.1 Le capital social souscrit de la Société est fixé à 660.713,75 EUR (six cent soixante mille sept cent treize euro et soixante-quinze cents), représenté par 528.571 (cinq cent vingt-huit mille cinq cent soixante et onze) actions divisées en 31.344 (trente et un mille trois cent quarante quatre) Actions Ordinaires de Catégorie A, 28.631 (vingt-huit mille six cent trente et un) Actions Ordinaires de Catégorie B, 200.000 (deux cent mille) Actions Ordinaires de Catégorie C, 264.489 (deux cent soixante-quatre mille quatre cent quatre-vingt-neuf) Actions Ordinaires de Catégorie D et 4.107 (quatre mille cent sept) Actions Ordinaires de Catégorie E, d'une valeur nominale de 1,25 EUR (un euro et vingt-cinq cents) chacune.

5.2 Le capital social souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par une Résolution Qualifiée de l'Assemblée Générale, conformément à l'article 22.2 des Statuts.

5.3 Le capital social autorisé est fixé à EUR 1.500.000,00 (un million cinq cent mille Euros) et le Conseil d'Administration est autorisé à émettre des nouvelles actions additionnelles de la Société d'une nouvelle classe à dénommer les

Actions Ordinaires de Catégorie F et qui auront les mêmes droits que ceux attribuées aux Actions Ordinaires de Catégorie E, ou d'une ou plusieurs classes existantes d'une valeur nominale de 1,25 EUR (un euro et vingt-cinq cents) chacune dans les limites du capital autorisé.

5.4 Le Conseil est autorisé et mandaté afin de faire produire tous ses effets à une augmentation de capital, en tout ou partie, pendant une période commençant au 20 septembre 2005 et expirant le 19 septembre 2010 pour ce qui est des actions autorisées qui n'ont pas encore été souscrites; le Conseil décidera d'émettre les actions représentant tout ou partie de l'augmentation de capital et acceptera les souscriptions à ces actions.

5.5 Par les présents Statuts, le Conseil est autorisé et mandaté aux fins de déterminer les conditions de toute souscription, ou, il peut décider périodiquement de faire produire ses effets à tout ou partie de l'augmentation de capital en convertissant le bénéfice net de la Société en capital et en attribuant des Actions entièrement libérées aux Actionnaires à la place de dividendes.

5.6 Le Conseil est également autorisé à émettre des obligations convertibles ou des instruments ou obligations assimilés conférant des droits de souscription ou à émettre des instruments financiers de dette convertibles en Actions dans les conditions qui seront fixées par le Conseil.

5.7 Le Conseil est également autorisé à créer et émettre, dans les limites du capital social autorisé de la Société, des warrants exerçables conférant à leurs détenteurs le droit de souscrire de nouvelles actions de la Société aux conditions qui seront fixées par le Conseil.

5.8 Chaque fois que le Conseil agira afin de faire produire des effets à une augmentation de capital, telle qu'autorisée, le présent Article 5 sera modifié de telle façon qu'il reflète le résultat de cette action; le Conseil prendra ou autorisera toute personne à prendre les mesures nécessaires aux fins d'obtenir la signature et la publication de cette modification.

5.9 Dans le cadre de la présente autorisation d'augmenter le capital et conformément à l'article 32-3 (5) de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés, le Conseil est autorisé à renoncer ou à limiter les droits de souscription préférentiels des Actionnaires existants pour la même période de cinq ans.

#### **Art. 6. Actions**

6.1 Les Actions de la Société sont nominatives.

6.2 Un registre des Actions sera tenu au siège de la Société, où il pourra être consulté par chaque Actionnaire. La propriété des Actions sera établie par inscription dans le registre.

6.3 Des certificats constatant les inscriptions dans le registre des Actionnaires seront signés par le Président du Conseil ainsi que par un autre Administrateur.

6.4 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par Action. Dans le cas où une Action viendrait à appartenir à plusieurs personnes, la Société aura le droit de suspendre l'exercice de tous droits y attachés jusqu'au moment où une personne aura été désignée comme propriétaire unique vis-à-vis de la Société. La même règle sera appliquée en cas de conflit entre un usufruitier et un nu-propiétaire ou entre un créancier et un débiteur gagiste.

6.5 Les sommes non libérées, le cas échéant, des actions souscrites peuvent être appelées à tout moment, à la discrétion du Conseil, à condition toutefois que les appels de fonds soient faits sur toutes les Actions dans la même proportion et au même moment. Tout arriéré de paiement donnera lieu de plein droit à des intérêts de retard de dix (10) pour cent par an à partir de la date à laquelle le paiement est dû en faveur de la Société.

#### **Art. 7. Restrictions applicables aux transferts d'Actions**

7.1 Sauf dispositions contraires expressées du Contrat d'Investissement, aucun Actionnaire n'est en droit de transférer, céder ou disposer d'une autre manière de, l'une quelconque de ses Actions ou de tout droit y attaché pendant une période de cinq ans à compter du 19 juillet 2005 (la Période de Gel).

Section 1. Transferts nécessitant une Résolution Qualifiée

7.2 Après la Période de Gel, l'accord préalable et écrit de l'Assemblée Générale donné par une Résolution Qualifiée sera requis dans les cas suivants:

(a) la vente ou le transfert direct ou indirect, ou toute offre ou tout contrat de vente, ou la création d'un droit, d'un droit de gage ou d'un droit d'usufruit sur, ou toute option d'achat ou de disposer autrement des Actions ou des Obligations Convertibles (ensemble un Transfert);

(b) toute cession directe ou indirecte, ou toute offre ou tout contrat de cession, ou la création d'un droit, d'un droit de gage sur, ou toute option de cession ou de disposer autrement des Billets d'Emprunt ou Obligations Convertibles (ensemble une Cession);

(c) toute transaction (y compris une opération sur produits dérivés) ayant un effet équivalent ou similaire à celui d'un Transfert ou d'une Cession (le cas échéant) ou l'annonce publique du projet de Transférer des Actions ou Obligations Convertibles ou de céder une partie des Billets d'Emprunt ou Obligations Convertibles;

dans tous les cas, sauf dispositions contraires du Contrat d'Investissement (y compris, sans limitation, les articles 8, 9 et 10 et le présent article).

7.3 Sous réserve de l'article 7.4, l'obligation de gel mentionnée à l'article 7.1 ne s'applique pas à l'article 7.2 et en cas d'application de l'article 7.2, les Actionnaires voteront toujours pour:

(a) le Transfert des Actions ou Obligations Convertibles ou la Cession des Billets d'Emprunt ou Obligations Convertibles détenus par un Investisseur 3i à ou depuis un Investisseur 3i Fund;

(b) le Transfert ou la Cession par un Investisseur 3i à ou depuis sa Filiale ou Société Mère, cependant, à la condition que cette Filiale ou Société Mère re-transfère immédiatement ses Actions et Obligations Convertibles et cède les Billets d'Emprunt et Obligations Convertibles à un Investisseur 3i Fund au moment où elle cesse d'être une Filiale ou une Société Mère de cette partie;

(c) un Transfert et une Cession conformément à l'article 21 du Contrat d'Investissement;

(d) un Transfert Obligatoire; ou

(e) un Transfert de Certificats par un Directeur Investisseur (ou sa société holding personnelle) à son conjoint et/ou ses enfants ou à une Structure Familiale, étant précisé que les droits de vote attachés aux Actions sous-jacentes aux Certificats resteront, en tout état de cause, à Managers Stichting et que le cessionnaire signera l'acte d'adhésion annexé au Contrat sur les Certificats de Dépôt et que ce Transfert ne portera pas atteinte aux droits des Investisseurs résultant du Contrat d'Investissement.

Les Transferts et Cessions mentionnés dans le présent article sont dénommés les Cessions Autorisées et toute personne à laquelle des Actions, Billets d'Emprunt, Obligations Convertibles et/ou Certificats sont transférés ou cédés d'après le présent article sont dénommés les Cessionnaires Autorisés.

#### Section 2. Conditions des Transferts

7.4 Sauf dans le cas d'un Transfert à un Cessionnaire Autorisé, comme prévu à l'article 7.3 (e), tout Transfert et/ou Cession est soumis aux conditions suivantes:

(a) toutes les Actions transférées d'après le présent article 7 doivent être libres de tous privilèges, droits grevant et charges et doivent conférer tous les droits, bénéfices et avantages qui leur sont attachés, à l'exception du droit à un dividende déclaré mais non versé avant la date d'enregistrement dudit transfert; et

(b) lors du Transfert des Actions qui sont détenues par un Directeur, ce dernier devra, immédiatement après avoir offert ces Actions, mais en tout état de cause avant le Transfert des Actions, démissionner de son mandat d'Administrateur de la Société, si les Investisseurs 3i en font la demande.

#### Art. 8. Transferts Obligatoires

8.1 En cas de résiliation d'un Contrat de Travail avec un Directeur pour quelque raison que ce soit, ce Directeur deviendra un Directeur Partant (un Directeur Partant) et devra, immédiatement au moment où il devient un Directeur Partant conformément au présent article, proposer ses Certificats ou obtenir que sa société holding personnelle ou son Cessionnaire Autorisé transfère ses Certificats (ces certificats étant dénommés les Certificats du Directeur Partant et le transfert étant dénommé un Transfert Obligatoire) (l'Offre) à la Société qui devra acheter elle-même les Certificats ou obtenir qu'une entité qu'elle aura désignée achète les Certificats et soit (i) détenir ces Certificats dans le but de les transférer à un Directeur remplaçant le Directeur Partant ou à de nouveaux Directeurs supplémentaires ou (ii) demander la dé-certification de ces Certificats dans le but d'annuler ultérieurement les Actions sous-jacentes auxdits Certificats.

8.2 En ce qui concerne un Directeur Partant, l'obligation de proposer les Certificats mentionnés dans le présent article prendra effet à la date à laquelle le Directeur devient un Directeur Partant, telle qu'attestée par la notification de résiliation ou tout document similaire (la Date du Directeur Partant). Si le Directeur cessant d'être employé d'un membre du Groupe doit effectuer un préavis, ce préavis ne sera pas pris en compte pour déterminer la Date du Directeur Partant.

8.3 Immédiatement après que le Directeur soit devenu un Directeur Partant:

(a) le Directeur ou toute personne ou entité liée à ce dernier, le cas échéant, perdra ses droits attachés aux Certificats (et Managers Stichting n'exercera plus les voix conférées par les Actions sous-jacentes aux Certificats); et

(b) dans les limites applicables, le Directeur Partant devra immédiatement démissionner de ses éventuels mandats au sein des conseils du Groupe et de Managers Stichting.

8.4 La compensation pour la perte de droits est réputée incluse dans le prix qui sera versé au Directeur Partant en application du présent article.

#### Section 1. Prix

8.5 Malgré toutes dispositions contraires des Statuts, en cas de Transfert Obligatoire, le prix des Certificats (le Prix au Directeur Partant) sera le suivant:

(a) en cas de «Mauvais» Directeur Partant, il sera égal à la plus faible des deux valeurs suivantes: la valeur de souscription des Certificats et la Juste Valeur de Marché (telle que définie ci-dessous) des Certificats;

(b) en cas de «Bon» Directeur Partant, il sera égal à la Juste Valeur de Marché des Certificats.

8.6 Pour les besoins du présent article, la Juste Valeur de Marché des Certificats du Directeur Partant, à la Date du Directeur Partant, sera égale au cours des Actions représentées par les Certificats du Directeur Partant, tel que convenu entre la Société et le Directeur Partant ou si aucun accord n'a pu être trouvé dans les 30 (trente) jours de l'Offre, telle que déterminée par l'Expert Indépendant sur la base des principes d'évaluation généralement acceptés.

#### Section 2. Expert Indépendant

8.7 L'Expert Indépendant sera choisi par les Directeurs (autres que le Directeur Partant) et les Investisseurs 3i Equity parmi les quatre principaux cabinets d'audit présents au Luxembourg.

8.8 L'Expert Indépendant interviendra dans les conditions suivantes:

(a) le mandat de l'Expert Indépendant consistera à déterminer la Juste Valeur de Marché dans les 30 (trente) jours de l'acceptation de son mandat;

(b) l'Expert Indépendant déterminera la procédure à suivre à cette fin, étant précisé qu'au cours de cette procédure, les Parties concernées doivent pouvoir exprimer leurs opinions à l'Expert Indépendant;

(c) en déterminant la Juste Valeur de Marché des Certificats du Directeur Partant, l'Expert Indépendant ne prendra pas en compte le fait que les Actions sous-jacentes à ces Certificats représentent seulement une minorité du montant total des Actions (c'est-à-dire que l'Expert Indépendant n'appliquera pas une réduction liée au fait qu'il s'agit d'une minorité des Actions);

(d) le calcul de l'Expert Indépendant sera (en l'absence d'erreur manifeste) définitif et obligatoire à l'égard des acheteurs et des Directeurs; et

(e) les coûts de la détermination par l'Expert Indépendant, y compris ses honoraires et frais, seront supportés par la Société.

8.9 Si un Expert Indépendant est nommé, la Société, chaque Directeur et chaque Investisseur 3i Equity signeront une lettre d'engagement de l'Expert Indépendant dans une forme convenue entre l'Expert Indépendant, la Société, les Directeurs et les Investisseurs 3i. Chaque Directeur reconnaît que la lettre d'engagement prévoira une clause de renonciation à exercer des recours à l'encontre de l'Expert Indépendant ainsi que des clauses de non responsabilité eu égard à l'exécution de son mandat par l'Expert Indépendant. Si un Directeur ne signe pas cette lettre, la Société pourra autoriser une personne à la signer en qualité de mandataire du Directeur.

#### Section 3. Paiement

8.10 Le Paiement du Prix au Directeur Partant est exigible à la date du transfert des Certificats du Directeur Partant qui sera effectué dès que cela sera raisonnablement possible après la Date du Directeur Partant. Si d'après le droit applicable, les statuts applicables ou les Documents de Financement, la Société est limitée quant au paiement du Prix au Directeur Partant pour les Certificats du Directeur Partant, ou, si le paiement du Prix au Directeur Partant est susceptible d'avoir un effet négatif important sur sa situation financière (y compris les flux de trésorerie), alors:

(a) le transfert des Certificats sera effectué vers une entité désignée par la Société ou vers la Société elle-même, le paiement restant dû jusqu'à la date à laquelle il n'existe plus de restrictions légales ou contractuelles empêchant la Société de payer le Prix au Directeur Partant et à laquelle le paiement du Prix au Directeur Partant n'a plus d'effet négatif important sur la situation financière de la Société (y compris les flux de trésorerie); et

(b) si le Prix au Directeur Partant pour les Certificats du Directeur Partant n'est pas payé lors du transfert des Certificats du Directeur Partant, alors le Prix au Directeur Partant sera majoré des intérêts au taux de l'indice EURIBOR trois mois plus deux pour-cent (2%) entre la date du transfert des Certificats du Directeur Partant et la date du paiement effectif du Prix au Directeur Partant.

8.11 Si un Événement de Sortie survient dans les six mois de la Date du Directeur Partant, alors le Prix au Directeur Partant sera ajusté afin de refléter la Valeur de Sortie des Certificats du Directeur Partant, moins la partie de la Valeur de Sortie qui peut être attribuée aux Actions transférées (directement ou indirectement) au Directeur remplaçant le Directeur Partant, partie qui sera déterminée par le Comité de Rémunération et qui reflétera:

(a) le nombre de mois pendant lesquels le Directeur remplaçant le Directeur Partant a travaillé avec le Groupe depuis la Date du Directeur Partant; et,

(b) l'impact positif sur la Valeur de Sortie représenté par le Directeur remplaçant le Directeur Partant, y compris (sans limitation) son engagement (le cas échéant) à rester dans le Groupe après l'Événement de Sortie.

Dans un souci de clarté, il est précisé que ce paragraphe s'applique uniquement dans le cas où le Directeur Partant est un «Bon» Directeur Partant.

8.12 Si Michel Ragot devient un «Bon» Directeur Partant avant l'Événement de Sortie, alors le Prix au Directeur Partant pour ses Certificats sera ajusté si un Événement de Sortie intervient dans les douze mois de la Date du Directeur Partant afin de refléter la Valeur de Sortie desdits Certificats moins la partie de la Valeur de Sortie qui peut être attribuée aux Actions transférées (directement ou indirectement) au Directeur remplaçant Michel Ragot, partie qui sera déterminée par le Comité de Rémunération et qui reflétera:

(a) le nombre de mois pendant lesquels le Directeur remplaçant le Directeur Partant a travaillé avec le Groupe depuis la Date du Directeur Partant; et,

(b) l'impact positif sur la Valeur de Sortie représenté par le Directeur remplaçant le Directeur Partant, y compris (sans limitation) son engagement (le cas échéant) à rester dans le Groupe après l'Événement de Sortie.

### **Art. 9. Droits de Co-cession et Droits de Cession Conjointe**

#### Section 1. Droits de Co-cession

9.1 Si les Investisseurs 3i Transfèrent la totalité de leurs Actions ou au moins une Participation de Contrôle à un tiers (autre que leurs Cessionnaires Autorisés), alors les Investisseurs 3i Equity (ensemble les Actionnaires Ayant le Droit d'exiger une Co-cession) ont le droit d'exiger des autres Actionnaires (les Actionnaires Ayant une Obligation de Co-cession) qu'ils Transfèrent la totalité ou une partie proportionnelle (une pro rata parte des Actions devant être transférées par les Actionnaires Ayant le Droit d'exiger une Co-cession) de leurs Actions, aux mêmes conditions que celles du Transfert par les Actionnaires Ayant le Droit d'exiger une Co-cession à un tiers ayant fait une offre bona fide. Si les Actionnaires Ayant le Droit d'exiger une Co-cession souhaitent exercer leurs droits résultant du présent article, ils adresseront une notification écrite (la Notification de Co-cession) aux Actionnaires Ayant une Obligation de Co-cession qui indiquera:

(a) les principales conditions de la transaction envisagée (y compris le prix offert et sa méthode de calcul), lesquels prix et méthode ne devront pas créer de discriminations entre les Actionnaires;

(b) la date proposée pour le Transfert; et

(c) le nom du(des) cessionnaire(s) proposé(s) des Actions et la personne contrôlant le cessionnaire.

Un exemplaire de l'offre bona fide du tiers sera joint à la Notification de Co-cession.

9.2 Si un Actionnaire Ayant une Obligation de Co-cession ne propose pas ses Actions au(x) cessionnaire(s) proposé(s) dans un délai de 15 jours à compter de la date proposée mentionnée dans la Notification de Co-cession (ou toute autre date spécifiée par écrit par les Actionnaires Ayant le Droit d'exiger une Co-cession, aux Actionnaires Ayant une Obligation de Co-cession), alors la Société aura le pouvoir et le devoir de remplir les obligations pour et pour le compte de l'Actionnaire Ayant une Obligation de Co-cession. A cette fin, chaque Actionnaire donne ici une procuration ferme et irrévocable à la Société aux fins d'agir pour le compte des Actionnaires Ayant une Obligation de Co-cession et de transférer leurs Actions au(x) cessionnaire(s) proposé(s).

9.3 Les restrictions applicables au Transfert, telles que mentionnées aux articles 7 et 8 ci-dessus, ne s'appliquent pas à un Transfert d'Actions en vertu d'une Notification de Co-cession.

#### Section 2. Droits de Cession Conjointe

9.4 Si, à tout moment, les Investisseurs 3i (les Actionnaires Cédant) souhaitent:

(a) transférer des Actions représentant une Participation de Contrôle à un tiers (en dehors de l'un de leurs Cessionnaires Autorisés) ayant fait une offre bona fide,

(b) et si l'Assemblée Générale a approuvé ce Transfert conformément aux articles 7 et 8,

alors les autres Actionnaires (les Actionnaires Ayant un Droit de Cession Conjointe) sont en droit de Transférer la totalité ou une partie proportionnelle (une pro rata parte des Actions devant être Transférés par les Actionnaires Cédant) de leurs Actions aux mêmes conditions que celles du Transfert par les Actionnaires Cédant, étant précisé que si les Actionnaires Cédant Transfèrent les Actions à un tiers et qu'il résulte de ce Transfert que ce tiers obtient le contrôle unique et exclusif du Groupe, alors les Actionnaires Ayant un Droit de Cession Conjointe sont en droit de Transférer la totalité de leurs Actions même si les Actionnaires Cédant n'ont pas transféré la totalité de leurs Actions.

9.5 Les Actionnaires Cédant adresseront une notification écrite (la Notification de Cession Conjointe) aux Actionnaires Ayant un Droit de Cession Conjointe, qui spécifiera:

(a) le nombre d'Actions qu'ils ont l'intention de Transférer (les Actions Concernées);

(b) le(s) nom(s) du(des) cessionnaire(s) proposé(s) des Actions Concernées et de toute personne contrôlant le(s) cessionnaire(s);

(c) les principales conditions du Transfert envisagé (y compris le prix offert et sa méthode de calcul); et

(d) la date proposée pour le Transfert.

Un exemplaire de l'offre bona fide du tiers sera joint à la Notification de Cession Conjointe.

9.6 Tout Actionnaire Ayant un Droit de Cession Conjointe qui souhaite disposer de la totalité ou d'une partie proportionnelle (pro rata parte) de ses Actions aux mêmes conditions que celles spécifiées dans la Notification de Cession Conjointe devra, dans les 20 Jours Ouvrables de la date de la Notification de Cession Conjointe, le notifier à l'Actionnaire Cédant par écrit.

9.7 L'Actionnaire Cédant pourra disposer des Actions Concernées seulement à condition:

(a) d'adresser une Notification de Cession Conjointe conformément à la présente section 2 au moins 20 Jours Ouvrables avant le transfert proposé; et

(b) d'obtenir, aux mêmes conditions que celles figurant dans la Notification de Cession Conjointe, le transfert (à la discrétion des Actionnaires Ayant un Droit de Cession Conjointe) d'une pro rata parte des Actions de tous les Actionnaires Ayant un Droit de Cession Conjointe qui ont dûment adressé une notification en application du présent article.

**Art. 10. Rachat d'Actions.** La Société peut racheter ses propres Actions dans les limites prévues par la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés.

### Chapitre III. Administration - Surveillance

#### Art. 11. Nomination et révocation des Administrateurs

11.1 La Société est administrée par un Conseil comprenant au moins quatre (4) membres, Actionnaires ou non, qui seront nommés par l'Assemblée Générale pour un terme ne pouvant excéder six (6) ans. Les Administrateurs pourront être révoqués à tout moment à la seule discrétion de l'Assemblée Générale.

11.2 En cas de pluralité d'Actionnaires, le(s) détenteur(s) d'Actions Ordinaires de Catégorie A ont le droit de désigner, en vue de sa nomination et révocation par l'Assemblée Générale, une personne ou entité en qualité d'administrateur de la Société, cet administrateur étant désigné en tant qu'Administrateur A de la Société (l'Administrateur A); le(s) détenteur(s) d'Actions Ordinaires de Catégorie B ont le droit de désigner, en vue de sa nomination et révocation par l'Assemblée Générale, une personne ou entité en qualité d'administrateur de la Société, cet administrateur étant désigné en tant qu'Administrateur B de la Société (l'Administrateur B); le(s) détenteur(s) d'Actions Ordinaires de Catégorie C ont le droit de désigner, en vue de sa nomination et révocation par l'Assemblée Générale, une personne ou entité en qualité d'administrateur de la Société, cet administrateur étant désigné en tant qu'Administrateur C de la Société (l'Administrateur C) et le(s) détenteur(s) d'Actions Ordinaires de Catégorie D ont le droit de désigner, en vue de sa nomination et révocation par l'Assemblée Générale, une personne ou entité en qualité d'administrateur de la Société, cet administrateur étant désigné en tant qu'Administrateur D de la Société (l'Administrateur D).

11.3 Les Administrateurs sortants sont rééligibles.

11.4 En cas de vacance d'un poste d'Administrateur pour cause de décès, démission ou toute autre cause, les Administrateurs restants peuvent se réunir et élire à la majorité un Administrateur pour pourvoir au remplacement du poste vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale. Dans ce cas, l'Administrateur sera élu à partir d'une liste de candidats proposée par le(s) détenteur(s) de la catégorie d'Actions correspondant à celle de l'Administrateur à remplacer.

#### Art. 12. Réunions du Conseil d'Administration

12.1 Le Conseil peut élire un président (le Président) sur proposition d'un Administrateur A et d'un Administrateur B. Il peut en outre désigner un secrétaire, administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil. Si un Président est élu, le Président présidera toutes les Assemblées Générales et toutes les réunions du Conseil.

Si un Président est élu mais est absent à la réunion, un Administrateur A agira en tant que Président de cette réunion.

Si aucun Président n'est élu, le Conseil fonctionnera sans Président jusqu'à ce qu'un candidat adéquat ait été trouvé pour cette position. Jusqu'à cette date, les formalités liées à la convocation et à la tenue des réunions du Conseil et tout autre rôle attribué au Président dans les présents statuts seront exercés par un Administrateur A.

12.2 Le Président ou un autre membre du Conseil convoque les réunions du Conseil aussi souvent que nécessaire et en tout état de cause, une fois par mois ou moins fréquemment suivant ce que le Président aura décidé par écrit.

Les Administrateurs sont convoqués séparément à chaque réunion du Conseil. Excepté les cas d'urgence qui seront spécifiés dans la convocation ou sur accord préalable de tous les membres du Conseil, le délai de convocation sera d'au moins dix (10) Jours Ouvrables. L'ordre du jour exposant, de manière raisonnablement détaillée, les questions qui seront discutées lors de la réunion du Conseil, sera joint à la notification.

La réunion pourra être valablement tenue sans convocations préalables si tous les Administrateurs sont présents ou représentés.

12.3 Les réunions sont tenues au lieu, jour et heure spécifiés sur la convocation.

12.4 Chaque Administrateur peut renoncer par écrit ou par fax, télégramme ou télex, aux formalités de convocation. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues à une date et à un endroit prévus dans une planification de réunions préalablement adoptée par résolution du Conseil.

12.5 Chaque Administrateur peut agir à une réunion du Conseil en nommant en qualité de mandataire un autre Administrateur par écrit ou par fax, télégramme ou télex.

Un Administrateur peut représenter plusieurs autres Administrateurs, à la condition toutefois qu'au moins deux Administrateurs participent en personne à la réunion du Conseil.

12.6 Chaque réunion du Conseil nécessite de réunir un quorum d'au moins 3 Administrateurs, incluant au moins un Administrateur A et un Administrateur B. Si le quorum n'est pas atteint lors d'une réunion du Conseil, une nouvelle réunion portant sur le même ordre du jour est convoquée. Lors de cette nouvelle réunion, le quorum sera un Administrateur A et un Administrateur B.

12.7 Les résolutions d'une réunion du Conseil sont adoptées à la majorité simple des voix, étant précisé qu'une résolution sur les matières énumérées à l'article 13 ne sera valablement adoptée que si elle est approuvée par un Administrateur A et un Administrateur B. En cas d'égalité des voix, le Président (ou en son absence, l'Administrateur B) aura une voix prépondérante.

12.8 Les résolutions signées par tous les Administrateurs produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil dûment convoquée et tenue. De telles signatures peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique et peuvent résulter de lettres, fax ou télex.

12.9 Les Administrateurs peuvent participer aux réunions du Conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication (qu'il soit ou non en service à la date de signature des Statuts) ayant pour effet que toutes les personnes participant au Conseil puissent s'entendre et se parler mutuellement. Dans ce cas, le ou les membres concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion.

12.10 Le quorum est réputé atteint si les conditions de l'article 12.6 ci-dessus sont remplies en ce qui concerne au moins le nombre d'Administrateurs (ou leurs mandataires) requis pour former le quorum.

**Art. 13. Niveau de décision - Questions réservées.** Les actes et résolutions listés ci-après pourront être pris par la Société à la condition qu'ils aient été préalablement décidés avec l'accord d'un Administrateur A et d'un Administrateur B, à moins qu'ils n'aient été expressément inclus dans le Plan d'Affaires (ou tout budget) approuvé par le Conseil:

(1) création ou fermeture de bureaux, d'unités opérationnelles locales ou de branches;

(2) changement de la dénomination sociale, d'un nom de marque ou de l'enregistrement d'un nom de domaine de la Société;

(3) signature d'un contrat ou d'un ensemble de contrats liés en vertu duquel/desquels la contrepartie à payer ou à recevoir est supérieure à 1.000.000 EUR (un million euro) ou (en cas de Plan d'Affaires approuvé pour la période concernée) à un virgule vingt-cinq pour cent (1,25%) du chiffre d'affaires du Groupe prévu dans le budget du Plan d'Affaires correspondant;

(4) adoption ou modification d'un Plan d'Affaires ou d'un budget (dans la mesure où il n'est pas inclus dans le Plan d'Affaires) ou accomplissement d'un acte qui est contraire, de façon significative, à ce Plan d'Affaires ou budget;

(5) achat ou vente d'une participation dans le capital social ou d'instruments convertibles en ou échangeables contre du capital social de toute autre société ou personne morale;

(6) vente, transfert, prise à bail, licence ou acte de disposition par un membre du Groupe (en dehors du cours normal des affaires) de la totalité ou d'une partie substantielle de ses activités, entreprises ou actifs, que ce soit via une transaction unique ou un ensemble de transactions, related or not, acquérant ou disposant de tout actif du Groupe supérieure(s) à 500.000 EUR (cinq cent mille euro);

(7) constitution, signature, fin ou retrait d'un(e) société, consortium, joint venture ou de toute entité ne prenant pas la forme d'une société, conduisant une activité ou tout autre arrangement similaire, avec ou sans but lucratif;

(8) achat ou vente d'un bien immobilier ou octroi, conclusion ou résiliation d'un bail portant sur ce bien immobilier;

(9) transfert, cession, licence ou vente de l'un quelconque des Droits de Propriété Intellectuelle du Groupe (y compris, ceux liés à l'accès aux bases de données et à leur utilisation), à l'exception de ce qui est requis d'après les Documents de Financement, ou, autorisation d'annuler ou de mettre fin à l'enregistrement d'un Droit de Propriété Intellectuelle;

(10) réalisation ou autorisation de réaliser une modification ou un changement à; renonciation, compromis ou décharge d'après ou dans le cadre de; ou, conclusion d'un contrat contraire à, l'un des (i) Documents d'Acquisition, ou (ii) Documents de Financement;

(11) changement significatif apporté à la nature des activités du Groupe;

(12) désignation ou remerciement de l'un des conseils financiers de la Société;

(13) demande de Cotation ou signature d'une Vente;

(14) présentation d'une demande par un membre du Groupe aux fins d'être déclaré en faillite ou de solliciter une suspension des paiements (ou demande équivalente d'après le droit applicable).

(15) commencement ou règlement d'un litige, en qualité de demandeur ou de défendeur, devant un tribunal ou une instance d'arbitrage (ou une procédure de règlement privé similaire), incluant l'obtention d'une décision obligatoire susceptible d'avoir des conséquences sur l'activité du Groupe d'un montant supérieur ou égal à 100 000 EUR (cent mille euro), sauf en ce qui concerne une procédure qui ne peut légitimement être reportée (auquel cas le Conseil sera immédiatement informé en cas de commencement d'une telle procédure) ou qui vise seulement à recouvrer une créance

de somme d'argent ou une créance résultant d'une livraison de marchandises ou d'une prestation de services par le Groupe qui affecte significativement l'activité du Groupe;

(16) réclamation, renonciation, choix ou autorisation d'ordre significatif, à des fins fiscales, supérieur(e) à 500 000 EUR (cinq cent mille euro);

(17) question mentionnée à l'article 15 (qu'un Comité de Rémunération ait été ou non désigné);

(18) conclusion d'un(e) transaction, contrat ou arrangement avec ou au profit d'un Directeur, d'un Actionnaire ou d'une partie liée ou de l'une de ses Filiales;

(19) arrangement en matière de pension dans le cadre d'un régime de pension ou d'un plan de pension collectif, ou, octroi de droits de pension en dehors d'un régime de pension ou d'un plan de pension collectif approuvé;

(20) signature par un membre du Groupe d'une convention collective de travail ou d'un accord du même ordre avec un syndicat ou un organe représentatif du personnel ou modification significative des dispositions de cet(te) convention ou accord si les coûts annuels découlant de cet(te) convention ou accord sont supérieurs à 500 000 EUR (cinq cent mille euro);

(21) conclusion d'un Contrat de Travail ou d'un contrat de gestion avec, ou d'un contrat de services pour, les membres de la famille d'un Directeur ou toute autre personne liée au Directeur, ou, modification d'un Contrat de Travail ou d'un contrat de gestion existant avec, ou d'un contrat de services pour, les membres de la famille d'un Directeur ou toute autre personne liée au Directeur;

(22) modification des Normes Comptables, de leur application par le Groupe et/ou du format des Comptes Annuels, à moins que cette modification ne soit requise par le droit applicable ou en vertu d'une nouvelle norme des pratiques ou politiques comptables généralement acceptées;

(23) conclusion d'emprunts autorisés en vertu des Documents de Financement, qui dépassent les emprunts du Groupe à la Réalisation de la Transaction, y compris la modification des conditions de ces emprunts;

(24) affacturage de dettes (en dehors du cours normal des affaires) ou escomptes de factures;

(25) octroi d'une garantie (en dehors de la fourniture de marchandises dans le cadre du cours normal des affaires) et création d'une sûreté sur, acceptation de restrictions ou charges sur, octroi d'un gage, nantissement, droit d'usufruit ou d'une autre sûreté sur des actifs du Groupe (y compris les Droits de Propriété Intellectuelle du Groupe), à l'exception de ce qui est requis par les Documents de Financement et à l'exception des restrictions liées aux clauses de réserve de propriété créées dans le cadre du cours normal des affaires;

(26) octroi de prêts ou d'avances (en dehors de l'activité de crédit habituelle) supérieurs à 10 000 EUR (dix mille euro) au total en faveur d'une personne ou à 200 000 EUR (deux cent mille euro) au total en une seule fois au Groupe;

(27) dépenses d'investissement (qui, à cette fin, incluent le crédit-bail) s'il en résulte que le total net de toutes les dépenses d'investissement encourues par le Groupe sur les 12 mois qui précèdent dépassent 1 000 000 EUR (un million euro);

(28) présentation par un membre du Groupe d'un plan d'affaires à une personne en vue d'obtenir des financements supplémentaires ou des financements de remplacement pour le Groupe ou une partie du Groupe;

(29) changement significatif du niveau, de l'étendue ou des limites de la couverture d'assurance du Groupe (y compris toute assurance dite «Administrateurs & Dirigeants» («Directors & Officers (D&O)»), à moins que cela n'intervienne sur la base des recommandations du courtier en assurance du Groupe.

**Art. 14. Observateurs.** Conformément aux dispositions du Contrat d'Investissement, chaque Investisseur peut nommer un observateur au Conseil (l'Observateur). L'Observateur peut assister à toutes les réunions du Conseil, y prendre la parole mais ne dispose d'aucun droit de vote. Chaque Investisseur peut révoquer un Observateur qu'il a nommé.

**Art. 15. Comité de Rémunération.** Le Conseil formera un Comité de Rémunération composé de l'ensemble des Administrateurs de la Société ou de quelques uns d'entre eux à l'exclusion en tout état de cause de l'Administrateur C. L'Administrateur Délégué (tel que défini à l'Article 19.2) sera invité en tant qu'observateur à chaque réunion du Comité de Rémunération, étant précisé qu'il ne pourra pas participer aux discussions portant sur sa propre rémunération. L'Administrateur Délégué ne pourra pas voter à une réunion du Comité de Rémunération mais pourra y prendre la parole. Le Président agira en tant que président du Comité de Rémunération. Le Comité de Rémunération sera compétent pour traiter des questions suivantes:

(a) questions concernant les conditions d'emploi ou de prestation de services d'un Membre de l'Equipe de Direction et directives applicables aux conditions d'emploi ou de prestation de services d'un Employé Senior (y compris les conditions de leurs bonus ou autres modes de rémunération, la résiliation de leur contrat ou leur licenciement);

(b) tout autre accord entre un membre du Groupe et un Membre de l'Equipe de Direction ou un Employé Senior;

(c) promotion d'un employé ayant pour conséquence que celui-ci devient un Membre de l'Equipe de Direction; ou

(d) toute autre question identifiée dans le Contrat d'Investissement comme étant de la compétence du Comité de Rémunération.

**Art. 16. Conflit d'intérêts**

16.1 Un Administrateur ayant un intérêt personnel contraire à celui de la Société dans une matière soumise à l'accord du Conseil sera obligé d'en informer le Conseil et il en sera fait état dans le procès-verbal de la réunion. Il ne pourra participer à cette délibération du Conseil. Lors de la prochaine Assemblée Générale, avant tout autre vote, les Actionnaires seront informés des situations dans lesquelles un Administrateur a eu un intérêt personnel contraire à celui de la Société.

16.2 Au cas où le quorum du Conseil ne peut être réuni à cause d'un conflit d'intérêts, les décisions prises à la majorité requise des autres membres du Conseil présents ou représentés et votants à cette réunion seront réputés valables.

16.3 Aucun contrat ni aucune transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs des Administrateurs ou dirigeants de la Société ont un intérêt personnel dans, ou sont administrateurs, associés, dirigeants ou employés d'une telle société ou entité. Un Administrateur qui serait administrateur, dirigeant ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires ne pourra, du seul fait de sa position dans cette autre société ou entité, être empêché de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

#### **Art. 17. Décisions du Conseil**

17.1 Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par le Président ou deux autres membres du Conseil. Les procurations y resteront annexées.

17.2 Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par deux autres Administrateurs.

**Art. 18. Pouvoirs du Conseil.** Le Conseil est investi des pouvoirs les plus larges afin d'accomplir tous les actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil.

#### **Art. 19. Délégation de pouvoirs**

19.1 Le Conseil peut déléguer une partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. En outre, il peut désigner des fondés de pouvoir pour certaines transactions spécifiques et les révoquer à tout moment.

19.2 Le Conseil peut déléguer la gestion journalière de la Société à un ou plusieurs Administrateurs C, qui sera(se)ront) dénommé(s) administrateur(s) délégué(s) (individuellement un Administrateur Délégué). Cette délégation en faveur d'un membre du Conseil nécessite l'autorisation préalable de l'Assemblée Générale.

19.3 Sans porter atteinte aux pouvoirs conférés aux Administrateurs Délégués, la Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux Administrateurs, ou, les signatures conjointes ou la signature unique de tous fondés de pouvoir spéciaux auxquels de tels pouvoirs de signature ont été conférés par le Conseil et ce, dans les limites des pouvoirs qui leur seront conférés.

**Art. 20. Indemnisation.** La Société peut indemniser tout Administrateur ou dirigeant et ses héritiers, exécuteurs et administrateurs testamentaires pour des dépenses qu'il aura raisonnablement encourues en rapport avec tout(e) action, procès ou procédure dans (lequel)laquelle il sera impliqué en raison du fait qu'il a été ou qu'il est un Administrateur ou dirigeant de la Société ou, à la requête de toute autre société de laquelle la Société est actionnaire ou créancière et de laquelle il n'est pas en droit d'être indemnisé, excepté pour les affaires dans lesquelles il sera finalement jugé responsable de négligence grave ou de mauvaise gestion.

En cas de règlement amiable, l'indemnisation sera seulement réglée pour les affaires couvertes par le règlement amiable et pour lesquelles la Société obtient l'avis d'un conseiller établissant que la personne qui doit être indemnisée n'a pas failli à ses obligations de la manière susvisée. Le droit d'indemnisation susmentionné n'exclut pas tous autres droits auxquels il pourrait prétendre.

**Art. 21. Révision des comptes.** La révision des comptes annuels de la Société est confiée à un ou plusieurs Commissaires aux Comptes. Les Commissaires aux Comptes sont nommés par l'Assemblée Générale qui fixe leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat qui ne devra pas excéder six (6) ans.

Les Commissaires aux Comptes sont rééligibles et révocables à tout moment.

### **Chapitre IV. Assemblées Générales des Actionnaires**

#### **Art. 22. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires**

22.1 L'Assemblée Générale régulièrement constituée représente l'universalité des Actionnaires. Elle a les pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés.

22.2 Les actes ou résolutions listés ci-après pourront être pris par la Société à condition qu'ils aient été préalablement approuvés par une Résolution Qualifiée:

- (a) modification des Documents Constitutifs d'un membre du Groupe;
- (b) changement de la dénomination sociale de la Société;
- (c) changement de l'Année Sociale;
- (d) émission, rachat ou remboursement des Actions ou de tous autres titres du capital de la Société, y compris l'octroi de droits d'option, de warrants ou de droits similaires concernant les Actions;
- (e) nomination ou révocation du Commissaire aux Comptes;
- (f) déclaration ou paiement de dividendes ou toute autre distribution sur les réserves distribuables d'un membre du Groupe;
- (g) vote d'une résolution approuvant la Liquidation de la Société ou d'un membre du Groupe en cédant la totalité ou une partie importante des actifs de ce membre du Groupe;
- (h) limitation ou modification des droits de préemption lors d'un transfert ou de l'émission d'Actions, sauf dispositions contraires des Statuts;
- (i) fusion ou scission impliquant la Société et qui n'est pas liée au développement de l'activité du Groupe par acquisition ou tout autre mode;
- (j) nomination, suspension ou révocation d'un Administrateur et détermination de sa rémunération;
- (k) demande de Cotation ou conclusion d'une Vente;
- (l) mise en oeuvre ou modification d'un plan d'options d'achat de titres (stock option plan) des employés ou de tout autre plan d'incitation (employee incentive plan) destiné aux employés, y compris toute modification de ce plan dans un pays afin de le mettre en conformité au droit local ou de le rendre plus intéressant d'un point de vue fiscal pour les employés d'un pays donné.

22.3 Aux fins de respecter les dispositions de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés, les points (a), (b), (c), (d), (g), (h) et (i) de l'article 22.2 ci-dessus, requièrent l'accord de la majorité des Actionnaires représentant au moins les deux tiers du capital social de la Société.

**Art. 23. Assemblée Générale Annuelle - Autres Assemblées Générales**

23.1 L'assemblée générale annuelle des Actionnaires de la Société (l'Assemblée Générale Annuelle) se réunit au siège social de la Société ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans les convocations, le troisième vendredi du mois de juin de chaque année, à 10 heures du matin.

23.2 Si ce jour est férié, l'Assemblée Générale Annuelle se réunit le premier jour ouvrable qui suit, à la même heure. L'Assemblée Générale Annuelle peut être tenue à l'étranger si suivant l'appréciation souveraine du Conseil, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

23.3 D'autres Assemblées Générales peuvent être tenues aux lieux et places spécifiés dans les convocations respectives.

**Art. 24. Notification, Quorum, Majorité, Procédure, Vote**

24.1 Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil ou, si des circonstances exceptionnelles l'exigent, par deux Administrateurs agissant conjointement.

L'Assemblée Générale devra être convoquée lorsqu'un groupe d'Actionnaires représentant au moins un cinquième du capital souscrit le requiert. Dans ce cas, les Actionnaires concernés devront spécifier l'ordre du jour.

24.2 Les convocations aux Assemblées Générales sont faites par lettre recommandée avec un préavis d'au moins huit (8) jours.

Les convocations doivent contenir l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Chaque fois que tous les Actionnaires sont présents ou représentés et qu'ils déclarent avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leurs délibérations, l'Assemblée Générale peut avoir lieu sans convocations préalables.

24.3 Un Actionnaire peut participer à une Assemblée Générale en nommant par écrit, ou par fax, câble, télégramme ou télex, une autre personne, Actionnaire ou non, en qualité de mandataire.

Le Conseil fixera les conditions requises pour prendre part aux Assemblées Générales.

24.4 Chaque Action donne droit à une (1) voix.

24.5 Sauf dispositions contraires de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés, les résolutions des Assemblées Générales dûment convoquées seront valablement prises à la majorité simple des Actionnaires présents et votants, à condition qu'un quorum représentant au moins 50% (cinquante pour-cent) du capital social de la Société soit réuni. Si le quorum n'est pas atteint lors d'une Assemblée Générale au moment d'aborder les questions portées à l'ordre du jour, aucune résolution ne pourra être adoptée. Un Actionnaire pourra demander que l'Assemblée Générale soit à nouveau convoquée avec un préavis d'un moins seize jours calendaires. La nouvelle Assemblée Générale devra réunir le quorum mentionné ci-dessus.

24.6 Avant de commencer les délibérations, le Président (ou en son absence, son mandataire autorisé) nomme un secrétaire et les Actionnaires désignent un scrutateur. Le Président, le secrétaire et le scrutateur forment le bureau de l'Assemblée Générale.

Les procès-verbaux de l'Assemblée Générale seront signés par les membres du bureau et par tout Actionnaire qui en fait la demande.

Toutes les Assemblées Générales seront conduites en anglais. Les procès-verbaux seront rédigés en anglais, à l'exception des procès-verbaux des Assemblées Générales extraordinaires qui nécessitent une traduction française ou allemande.

Cependant, si les décisions de l'Assemblée Générale doivent être certifiées, des copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président du Conseil ou par deux autres Administrateurs.

**Chapitre V. Année Sociale- Comptes Annuels- Répartition des Bénéfices**

**Art. 25. Année Sociale.** L'Année Sociale de la Société commence le 1<sup>er</sup> janvier et s'achève le 31 décembre de chaque année.

**Art. 26. Comptes Annuels - Livres comptables - Plan d'Affaires**

26.1 Chaque année, à la fin de l'Année Sociale, le Conseil dressera les comptes annuels de la Société dans la forme requise par la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés.

26.2 Au moins un mois avant l'Assemblée Générale Annuelle, le Conseil soumettra le bilan et le compte de profits et pertes, avec son rapport et tous les autres documents y afférents prescrits par la loi, à l'examen du Commissaire aux Comptes, lequel rédigera sur cette base son rapport de révision.

26.3 Le bilan, le compte de profits et pertes, le rapport du Conseil, le rapport du Commissaire aux Comptes et tous les autres documents requis par la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés, seront déposés au siège social de la Société au moins quinze (15) jours avant l'Assemblée Générale Annuelle. Ces documents seront à la disposition des Actionnaires qui pourront les consulter durant les heures de bureau ordinaires.

26.4 Les Directeurs devront, et feront en sorte qu'il en soit de même pour chaque Filiale:

(a) tenir des livres comptables en bonne et due forme et y enregistrer les écritures exactes et complètes correspondant à toutes les opérations et transactions liées à leurs activités; et

(b) respecter l'ensemble des obligations légales relatives à la préparation et à la révision des comptes annuels.

26.5 Les Directeurs devront préparer:

(a) des Comptes de Gestion mensuels non audités du Groupe, étant précisé que ces comptes:

(i) incluront un compte de profits et pertes consolidé, un bilan et un tableau de trésorerie du Groupe, ventilés par principale division du Groupe;

(ii) mentionneront tout élément significatif survenu au cours de la période en question ou lié à la période en question;

(iii) incluront une comparaison de ces informations avec les projections et prévisions du budget d'exploitation inclus dans le Plan d'Affaires Annuel et avec les informations correspondantes pour la même période de l'année précédente et les écarts significatifs par rapport au budget d'exploitation correspondant;

(iv) détailleront l'ensemble des transactions significatives mentionnées dans la section sur les projections des dépenses d'investissement figurant au budget d'exploitation et conclues par le Groupe pendant cette période;

(v) exposeront dans une annexe distincte (de manière suffisamment détaillée) la performance réelle du Groupe par rapport aux limites mentionnées dans les Documents de Financement;

(vi) auront été approuvés par le directeur financier et un autre directeur de la Société, comme en attesteront leurs signatures apposées sur les comptes;

(vii) incluront une analyse destinée au Conseil portant sur la situation de l'activité du Groupe;

(viii) incluront des projections de cash flows pour la période allant jusqu'à la fin de l'Année Sociale; et

(ix) incluront les projections du compte de profits et pertes pour le reste de l'Année Sociale alors en cours.

(b) un projet de rapport du Conseil qui, pour chaque période de 12 mois se terminant à la date de référence comptable chaque année, inclura une réconciliation de la performance actuelle du Groupe avec le Plan d'Affaires montrant les écarts et en fournissant les explications.

(c) un Rapport Financier Electronique (EMAS);

(d) le Graphique sur la Fusion; et

(e) tous les autres rapports qu'un Investisseur, un Administrateur ou le Conseil est périodiquement bien fondé à demander eu égard à une question portant sur les activités ou affaires du Groupe, à sa situation financière ou à ses actifs.

26.6 Les Directeurs devront s'assurer que:

(a) les Comptes Annuels de la Société et chaque jeu de Comptes de Gestion mentionnés à l'article 26.5 ci-dessus sont préparés, dans les limites applicables, sur la même base que celle utilisée pour la préparation du Plan d'Affaires et conformément aux Normes Comptables appliquées de façon cohérente;

(b) chaque rapport préparé sur la base des articles 26.5(a), 26.5(b) et 26.5(c) ci-dessus sont remis au Représentant des Investisseurs 3i et au Conseil dans les 21 jours suivant la fin de chaque mois calendaire et dans le format requis par l'Administrateur A ou l'Administrateur B;

(c) les Comptes Annuels sont remis au Représentant des Investisseurs 3i et au Conseil dans les quatre mois de la fin de l'Année Sociale; et

(d) le Graphique sur la Fusion préparé sur la base de l'article 26.5(d) ci-dessus est remis à 3i Group au moment où les Comptes Annuels sont remis.

26.7 La Société doit préparer un Plan d'Affaires au moins trente jours avant le premier jour de chaque Année Sociale. Le Plan d'Affaires sera adopté uniquement avec l'accord du Conseil. Chaque Plan d'Affaires consécutif sera préparé en conformité avec le Plan d'Affaires initial en date du mois de juin 2005.

26.8 Chaque Plan d'Affaires inclura:

(a) des prévisions d'activités pour l'Année Sociale en cours;

(b) la proposition de stratégie du Conseil (y compris sa stratégie d'acquisition en exposant les informations sur une cible potentielle à acquérir, les options de synergie et les conséquences sur le Plan d'Affaires des acquisitions potentielles);

(c) les détails des hypothèses retenues pour les questions mentionnées au présent article 26.8 (a) et (b);

(d) un rapport sur la performance de la Société pendant l'Année Sociale actuelle, qui inclura tous les membres du Groupe;

(e) un budget annuel pour la première Année Sociale suivant l'année du Plan d'Affaires (actuel), y compris:

(i) une ventilation du chiffre d'affaires consolidé mensuel, des dépenses d'exploitation, du résultat d'exploitation, des charges d'intérêts nettes et du bénéfice net;

(ii) une ventilation des dépenses d'investissement mensuelles et du cash flow mensuel;

(iii) une ventilation des projections du bilan consolidé à la date de clôture de l'Année Sociale, du comptes de profits et pertes et du tableau de trésorerie pour l'Année Sociale;

(iv) une ventilation des prévisions des besoins en financement et les méthodes proposées pour répondre à ses besoins, y compris la projection de l'analyse de performance par rapport aux engagements bancaires;

(v) une série d'indicateurs de performance clés (KPI), à convenir avec les Investisseurs 3i; et

(vi) un plan de sortie / création de valeur.

(f) un résumé du budget annuel, comprenant au moins un bilan, un compte de profits et pertes, un tableau de trésorerie et les dépenses d'investissement, pour chacune des seconde, troisième et quatrième Année Sociales suivant l'Année Sociale du Plan d'Affaires (actuel).

26.9 A l'issue de chaque Année Sociale, les Comptes Annuels sont audités. L'audit consolidé du Groupe est conduit par les Commissaires aux Comptes.

26.10 Tout Plan d'Affaires, les Comptes Annuels et les Comptes de Gestion seront toujours libellés en Euro. Toutes les informations financières décrites dans le présent article seront fournies en langue anglaise.

#### **Art. 27. Répartition des bénéfices**

27.1 Le bénéfice net est représenté par le solde créditeur du compte des profits et pertes après déduction des dépenses générales, des charges sociales, des amortissements et provisions pour risques passés et futurs, tels que déterminés par le Conseil.

27.2 Chaque année cinq (5) pour cent du bénéfice net est affecté à la formation ou à l'alimentation de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteint dix (10) pour cent du capital social.

27.3 L'Assemblée Générale décide souverainement de l'affectation du solde.

27.4 Les dividendes éventuellement attribués sont payés aux endroits et aux époques déterminés par le Conseil dans les limites de la décision de l'Assemblée Générale.

27.5 Le Conseil est autorisé à distribuer des acomptes sur dividendes en observant les prescriptions de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés.

27.6 L'Assemblée Générale peut décider d'affecter des bénéfices et des réserves distribuables au remboursement du capital sans réduire le capital social.

#### Chapitre VI. Dissolution - Liquidation

**Art. 28. Dissolution.** La Société peut être dissoute en tout temps par une décision de l'Assemblée Générale délibérant dans les conditions requises pour la modification des Statuts par une Résolution Qualifiée.

**Art. 29. Liquidation.** En cas de dissolution de la Société, l'Assemblée Générale, en délibérant conformément aux conditions exigées pour la modification des Statuts, décidera du mode de liquidation et nommera un ou plusieurs liquidateurs et déterminera leurs pouvoirs.

#### Chapitre VII. Disposition Générale

**Art. 30.** Pour toutes les questions qui ne sont pas régies par les Statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la Loi luxembourgeoise sur les Sociétés.

##### *Septième résolution*

Les Actionnaires décident de modifier le registre des actions de la Société de façon à refléter les modifications ci-dessus et donnent pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de ALLEN & OVERY LUXEMBOURG de procéder pour le compte de la Société à l'inscription des actions nouvellement émises dans le registre des actions de la Société.

##### *Huitième résolution*

L'Assemblée note l'intention du Conseil d'Administration d'émettre un certain nombre d'obligations convertibles en actions de la Société et des warrants exerçables en actions de la Société et l'Assemblée décide d'approuver les termes de l'offre des obligations convertibles et des warrants.

##### *Estimation des frais*

Le montant des frais se rapportant au présent acte sont estimés à environ EUR 40.000.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française; à la requête des mêmes comparants, il est établi qu'en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

En foi de quoi, le présent acte notarial a été dirigé à Luxembourg au jour mentionné au début de l'acte.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: J-F. Bouchoms, F. Château, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, vol. 25CS, fol. 85, case 2. – Reçu 45.985,84 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 octobre 2006.

J. Elvinger.

(099595.3/211/2187) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2005.

#### **IBSC, INTERNATIONAL BUSINESS SERVICES & CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8030 Strassen, 41, rue du Kiem.

R. C. Luxembourg B 84.354.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Signature.

(090778.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

#### **RABOTECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1524 Luxembourg, 14, rue Michel Flammang.

R. C. Luxembourg B 70.361.

*Extraits des résolutions adoptées lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue le 11 juillet 2005 à Luxembourg*

Les comptes annuels de l'exercice social clôturant au 31 décembre 2004 sont approuvés.

Monsieur François Thiry, Monsieur Julien Cajot et Monsieur Georges Wickler:

Leurs mandats sont reconduits pour une durée de six années jusqu'à l'assemblée devant se tenir en 2011.

Monsieur Jean-Paul Elvinger:

Son mandat est reconduit pour une durée de six années jusqu'à l'assemblée devant se tenir en 2011.

*Pour RABOTECH S.A.*

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2005, réf. LSO-BJ01763. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* Signature.

(090900.3/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

**SUDIMOLUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 88.390.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 5 juillet 2002, acte publié au Mémorial C n° 1407 du 28 septembre 2002.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ03026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SUDIMOLUX S.A.*

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090780.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

---

**CHALGRIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 75.151.

—  
Le bilan au 30 juin 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02979, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

CHALGRIN S.A.

J.-M. Heitz / R. Scheifer-Gillen

*Administrateur / Administrateur*

(090781.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

---

**ZIRKON S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 11.730.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Frank Baden, notaire de résidence alors à Mersch et maintenant à Luxembourg, le 18 janvier 1974, acte publié au Mémorial C n° 70 du 2 avril 1974, modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 25 novembre 1975, acte publié au Mémorial C n° 56 du 22 mars 1976, modifiée suivant acte reçu par le même notaire en date du 21 juillet 1986, acte publié au Mémorial C n° 288 du 14 octobre 1986, modifiée par acte sous seing privé en date du 20 octobre 1999, dont des extraits ont été publiés au Mémorial C n° 4 du 3 janvier 2000, modifiée suivant acte reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 19 mars 2004, acte publié au Mémorial C n° 532 du 21 mai 2004.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ03028, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour ZIRKON S.A.H.*

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090782.3/029/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

---

**TIKKY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 94.159.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02969, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

TIKKY S.A.

F. Innocenti / M. Kara

*Administrateur / Administrateur*

(090783.3/545/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

---

**N.H.C. HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 78.753.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, maintenant à Luxembourg, en date du 16 octobre 2000, acte publié au Mémorial C n° 368 du 18 mai 2001.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ03025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour N.H.C. HOLDING S.A.*

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(090784.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**LE ROI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 32.370.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02453, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

*Pour LE ROI HOLDING S.A., Société Anonyme Holding*

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(090794.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**FIDCHELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 96.856.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02844, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

*Pour FIDCHELL, S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090795.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**DOUBLET & CIE, Société en nom collectif.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 97.637.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 22 août 2005*

L'assemblée a pris les résolutions suivantes:

- L'assemblée accepte la démission, avec effet au 22 août 2005, de Monsieur Xavier Azan, avec adresse professionnelle à P.O. Box 56645, Dubai, Emirats Arabes Unis de sa fonction de gérant.

- L'assemblée décide de pourvoir au poste de gérant la personne suivante:

\* Madame Virginie Azan Soulié, avec adresse professionnelle Chemin Edouard Tavan, 18, CH 1206 Genève.

- Le nouveau gérant a été élu pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2005.

*Pour DOUBLET & CIE*

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02505. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090833.3/1005/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**FINADI - FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 4.710.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 13 octobre 2005, réf. LSO-BJ02456, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 octobre 2005.

*Pour FINADI - FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS, Société Anonyme Holding*

MONTEREY SERVICES S.A.

Administrateur

Signatures

(090796.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**IMISON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 82.118.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

*Pour IMISON INTERNATIONAL S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090798.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**IMISON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 82.118.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01327, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

*Pour IMISON INTERNATIONAL S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090800.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**SIRONA HOLDINGS LUXCO, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 109.399.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 38500 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(091120.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

**SIRONA HOLDINGS LUXCO, Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 109.399.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 38593 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(091121.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

**GEMINI PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 102.122.

Le bilan de clôture de dissolution au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01329, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour GEMINI PROPERTIES S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090801.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**ANTARES PROPERTIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 102.123.

Le bilan de clôture de dissolution au 30 septembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01332, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour ANTARES PROPERTIES S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090803.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**XENOS (CONSEIL) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 63.699.

Le bilan au 31 mars 2005 ainsi que l'affectation du résultat, enregistrés à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03133, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour XENOS (CONSEIL) S.A.

BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A.

Agent Domiciliaire

J.-M. Gelhay / M. Vermeersch

Directeur / Fondé de Pouvoir Principal

(090811.3/034/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**INVESTIMMO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.

R. C. Luxembourg B 93.405.

Par une décision du Conseil d'Administration de la société INVESTIMMO S.A., enregistrée sous le numéro R.C. B 93.405 au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, et sise au 4-6, rue Jean Engling à L-1466 Luxembourg, la société GRAHAM TURNER S.A., R.C.S. B 51.094, domiciliée à Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling, a été nommée à dater du 12 octobre 2005 au poste d'administrateur-délégué de la société INVESTIMMO S.A., en raison d'un empêchement temporaire de Monsieur Alain S. Garros.

La société se trouve engagée, soit par la signature individuelle du représentant légal de la société GRAHAM TURNER S.A., administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

G.T. IMMOBILIER / GRAHAM TURNER S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03560. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091236.3/2741/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

**PAJO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 64.466.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01333, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour PAJO HOLDINGS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090806.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

---

**PAJO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 64.466.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01335, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour PAJO HOLDINGS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090808.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

---

**PAJO HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 64.466.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01337, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour PAJO HOLDINGS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090812.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

---

**FINANCIERE EXPRESS HOLDING 2001 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 84.420.

Le bilan au 31 octobre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03740, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Signature.

(091202.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

---

**FINANCIERE EXPRESS HOLDING 2001 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.  
R. C. Luxembourg B 84.420.

Le bilan au 31 octobre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03741, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 octobre 2005.

Signature.

(091201.3/727/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

---

**ARPA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 49.578,70.**Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 65.268.

—

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01313, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

*Pour ARPA, S.à r.l.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090814.3/536/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

---

**GT HOLDING S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 89.793.

—

Le bilan au 31 août 2005, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

*Pour GT HOLDING S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090816.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

---

**IMISON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.  
R. C. Luxembourg B 82.118.

—

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

*Pour IMISON INTERNATIONAL S.A.*

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090827.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

---

**LUXEMBOURG TELECOM S.A., Société Anonyme.****Capital social: EUR 30.986,69.**Siège social: L-1466 Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling.  
R. C. Luxembourg B 67.351.

—

Par une décision du Conseil d'Administration de la société LUXEMBOURG TELECOM S.A., enregistrée sous le numéro R.C. B 67.351 au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, et sise au 4-6, rue Jean Engling à L-1466 Luxembourg, la société GRAHAM TURNER S.A., R.C.S. B 51.094, domiciliée à Luxembourg, 4-6, rue Jean Engling, a été nommée à dater du 12 octobre 2005 au poste d'administrateur-délégué de la société LUXEMBOURG TELECOM S.A., en raison d'un empêchement temporaire de Monsieur Alain S. Garros.

La société se trouve engagée, soit par la signature individuelle du représentant légal de la société GRAHAM TURNER S.A., administrateur-délégué, soit par la signature conjointe de deux administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

EUROFORTUNE S.A. / GRAHAM TURNER S.A.

Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03563. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091237.3/2741/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

---

12331

**FENIX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 82.116.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour FENIX INVESTMENTS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090819.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**FENIX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 82.116.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour FENIX INVESTMENTS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090823.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**FENIX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.  
R. C. Luxembourg B 82.116.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2005, réf. LSO-BJ01321, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Pour FENIX INVESTMENTS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(090825.3/536/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 octobre 2005.

**SWESSE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 83.811.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 1<sup>er</sup> juin 2005, que:

- La démission de M. Frank Provost, 7, rue Abbé Nicolas Weyrich, L-5978 Itzig, Luxembourg (né le 11 novembre 1972 à Paris, France), en tant qu'administrateur de la société fut acceptée.

- M<sup>e</sup> Thomas Felgen, 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg (né le 14 décembre 1971 à Luxembourg, Luxembourg), fut élu comme nouvel administrateur de sorte que son mandat viendra à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 octobre 2005.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 octobre 2005, réf. LSO-BJ03312. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(091618.3/263/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 octobre 2005.

**ELECTRICITE EMG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**  
R. C. Luxembourg B 36.423.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'un courrier de Monsieur Raoul Meyers adressé à la S.à r.l. ELECTRICITE EMG en date du 5 octobre 2005 qu'il a démissionné avec effet immédiat de son poste de gérant technique de la S.à r.l. ELECTRICITE EMG.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2005.

Pour R. Meyers

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03594. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(090875.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

---

**BERILUX IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4930 Bascharage, 158, boulevard J.F. Kennedy.

R. C. Luxembourg B 83.804.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 14 octobre 2005, réf. LSO-BJ02942, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090946.3/1185/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

---

**SOPEM SOCIETE DE PARTICIPATIONS ELECTRO-MECANIQUES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 54.660.

—  
Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Signature.

(090984.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

---

**LLD LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 111.131.

—  
STATUTS

L'an deux mille cinq, le trente septembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1. Monsieur Fernando Colaci, administrateur de sociétés, né à Castrignano Del Capo (Italie), le 20 novembre 1964, demeurant à L-5752 Frisange, 4, An der Klaus.

2. Monsieur Antonio Colaci, administrateur de sociétés, né à Castrignano Del Capo (Italie), le 12 décembre 1968, demeurant à L-5754 Frisange, 16, Klees Bongert.

3. La société à responsabilité limitée MCO SERVICES, S.à r.l., ayant son siège social à L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg, ici dûment représentée par son gérant unique Monsieur Michele Colaci, comptable-fiscaliste, demeurant à F-57390 Audun-le-Tiche, 17, rue du Rocher (France).

4. La société à responsabilité limitée GC BUSINESS, S.à r.l., ayant son siège social à L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg, ici dûment représentée par son gérant unique Monsieur Giuseppe Colaci, administrateur de sociétés, demeurant à L-5751 Frisange, 29A, rue Robert Schuman.

5. Monsieur Salvatore Colaci, gérant de société, né à Castrignano Del Capo (Italie), le 19 novembre 1962, demeurant au 17807, Berry Oaks LN Spring Texas 77379 (Etats-Unis d'Amérique).

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer entre eux:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par la présente une société anonyme sous la dénomination de LLD LUXEMBOURG S.A.

**Art. 2.** Le siège social est établi à Bereldange.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège.

Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet l'achat et la vente d'articles sanitaires.

Dans le cadre de son activité, la société pourra accorder hypothèque, emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales et physiques, sous réserve des dispositions légales afférentes.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

**Art. 6.** Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi de 1915.

**Art. 7.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 8.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Sous réserve des dispositions de l'article 72-2 de la loi de 1915 le conseil d'administration est autorisé à procéder à un versement d'acomptes sur dividendes.

Le conseil d'administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le conseil d'administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télécopieur ou courrier électronique.

Les réunions du conseil d'administration pourront se tenir également par conférence téléphonique ou par vidéoconférence.

Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Il peut leur confier tout ou partie de l'administration courante de la société, de la direction technique ou commerciale de celle-ci.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée par la signature individuelle de l'administrateur-délégué, ayant toute capacité pour exercer les activités décrites dans l'objet social ci-avant, conformément aux critères retenus par le Ministère luxembourgeois des Classes Moyennes, ou par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur de la société.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième mardi du mois de juin à 10.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le conseil d'administration peut décider que, pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

**Art. 13.** L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

**Art. 14.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2005.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2006.
- 3) La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

#### *Souscription et libération*

Les comparants précités ont souscrit aux actions créées de la manière suivante:

1. Monsieur Fernando Colaci, préqualifié, cent quatre-vingt-trois actions . . . . .	183
2. Monsieur Antonio Colaci, préqualifié, cent quatre-vingt-quatre actions . . . . .	184
3. La société à responsabilité limitée MCO SERVICES, S.à r.l., prédésignée, deux cent vingt-cinq actions. . . . .	225
4. La société à responsabilité limitée GC BUSINESS, S.à r.l., prédésignée, deux cent vingt-cinq actions . . . . .	225
5. Monsieur Salvatore Colaci, préqualifié, cent quatre-vingt-trois actions . . . . .	183
<b>Total: mille actions . . . . .</b>	<b>1.000</b>

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) est à la disposition de la société ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution s'élèvent approximativement à la somme de mille trois cent cinquante euros.

#### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant les comparants préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à quatre, et celui des commissaires aux comptes à un.
2. Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Fernando Colaci, administrateur de sociétés, né à Castrignano Del Capo (Italie), le 20 novembre 1964, demeurant à L-5752 Frisange, 4, An der Klaus;
  - b) Monsieur Antonio Colaci, administrateur de sociétés, né à Castrignano Del Capo (Italie), le 12 décembre 1968, demeurant à L-5754 Frisange, 16, Klees Bongert;
  - c) Monsieur Michele Colaci, comptable-fiscaliste, né à Castrignano Del Capo (Italie), le 29 septembre 1966, demeurant à F-57390 Audun-le-Tiche, 17, rue du Rocher (France);
  - d) Monsieur Giuseppe Colaci, administrateur de sociétés, né à Castrignano Del Capo (Italie), le 19 novembre 1970, demeurant à L-5751 Frisange, 29A, rue Robert Schuman.
3. Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:
  - Monsieur Monse Ileka, aide comptable, né à Kinshasa (République Démocratique du Congo), le 24 juin 1960, demeurant à L-4106 Esch-sur-Alzette, 21, rue de l'Eglise.
4. Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2011.
5. Le siège social est établi à L-7240 Bereldange, 1A, route de Luxembourg.
6. Faisant usage de la faculté offerte par la disposition transitoire (3), l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société Monsieur Giuseppe Colaci, préqualifié, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: F. Colaci, A. Colaci, G. Colaci, S. Colaci, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 11 octobre 2005, vol. 534, fol. 23, case 6. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 octobre 2005.

J. Seckler.

(091008.3/231/147) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

**MERMAID INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 65.749.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 18 octobre 2005, réf. LSO-BJ03595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2005.

Signature.

(090986.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.

**K-LOG TRANSPORTS & LOGISTIQUE, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-6868 Wecker, 7, am Scheerleck.  
H. R. Luxemburg B 111.126.

## STATUTEN

Im Jahre zwei tausend fünf, den zwölften Oktober.

Vor dem unterzeichneten Henri Beck, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach, (Grossherzogtum Luxemburg).

Ist erschienen:

Frau Ursula Krüger, kaufmännische Angestellte, wohnhaft in D-54338 Schweich, Am Bahndamm.

Welche Komparentin den instrumentierenden Notar ersuchte, folgende Gesellschaftsgründung zu beurkunden:

**Titel I. - Name, Sitz, Zweck, Dauer**

**Art. 1.** Es wird hiermit eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung gegründet, welche durch gegenwärtige Satzung sowie durch die zutreffenden gesetzlichen Bestimmungen geregelt ist.

Die Gesellschaft kann einen oder mehrere Gesellschafter haben.

**Art. 2.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung K-LOG TRANSPORTS & LOGISTIQUE, S.à r.l.

**Art. 3.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Wecker.

Er kann durch eine Entscheidung des oder der Gesellschafter in eine andere Ortschaft des Grossherzogtums Luxemburg verlegt werden.

**Art. 4.** Die Gesellschaft hat zum Gegenstand das Betreiben einer Spedition die nationale und internationale Transportdienstleistungen erbringt sowohl mit Fremdfahrzeugen als auch mit eigenen Fahrzeugen, die Vermietung von Fahrzeugen sowie die Abwicklung von Logistikprojekten und die Verwaltung von Beteiligungen.

Die Gesellschaft kann alle Tätigkeiten ausführen die sich direkt oder indirekt auf den Gesellschaftszweck beziehen oder denselben fördern.

**Art. 5.** Die Gesellschaft ist für eine unbegrenzte Dauer gegründet.

**Titel II. - Gesellschaftskapital, Anteile**

**Art. 6.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölf tausend fünf hundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in ein hundert (100) Anteile von je ein hundert fünfundsiebzig Euro (EUR 125,-), welche integral durch Frau Ursula Krüger, kaufmännische Angestellte, wohnhaft in D-54338 Schweich, Am Bahndamm, übernommen wurden.

Alle Anteile wurden voll in bar eingezahlt, so dass der Betrag von zwölf tausend fünf hundert Euro (EUR 12.500,-) der Gesellschaft von heute an zur Verfügung steht, wie dies dem unterzeichneten Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

**Art. 7.** Im Falle von mehreren Gesellschaftern sind die Anteile zwischen ihnen frei übertragbar. Das Abtreten von Gesellschaftsanteilen unter Lebenden an Nichtgesellschafter bedarf der Genehmigung der anderen Gesellschafter.

Bei den Übertragungen sind die Bestimmungen von Artikel 1690 des Zivilgesetzbuches einzuhalten.

**Titel III. - Verwaltung und Vertretung**

**Art. 8.** Die Beschlüsse werden durch den alleinigen Gesellschafter ge-mäss Artikel 200-2 des Gesetzes vom 18. September 1933 sowie dasselbe abgeändert worden ist, gefasst.

Die Verträge zwischen der Gesellschaft und dem alleinigen Gesellschafter unterliegen ebenfalls den Bestimmungen dieses Artikels.

**Art. 9.** Solange die Zahl der Gesellschafter fünfundsiebzig (25) nicht übersteigt, steht es dem Geschäftsführer frei, die Gesellschafter in Generalversammlungen zu vereinigen. Falls keine Versammlung abgehalten wird, erhält jeder Gesellschafter den genau festgelegten Text der zu treffenden Beschlüsse und gibt seine Stimme schriftlich ab.

Eine Entscheidung wird nur dann gültig getroffen, wenn sie von Gesellschaftern, die mehr als die Hälfte des Kapitals vertreten, angenommen wird. Ist diese Zahl in einer ersten Versammlung oder schriftlichen Befragung nicht erreicht worden, so werden die Gesellschafter ein zweites Mal durch Einschreibebrief zusammengerufen oder befragt und die Entscheidungen werden nach der Mehrheit der abgegebenen Stimmen getroffen, welches auch der Teil des vertretenen Kapitals sein mag.

Jeder Gesellschafter ist stimmberechtigt ganz gleich wie viele Anteile er hat. Er kann so viele Stimmen abgeben wie er Anteile hat. Jeder Gesellschafter kann sich rechtmässig bei der Gesellschafterversammlung auf Grund einer Sondervollmacht vertreten lassen.

**Art. 10.** Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen oder mehrere Geschäftsführer, welche nicht Teilhaber der Gesellschaft sein müssen.

Die Ernennung der Geschäftsführer erfolgt durch den alleinigen Gesellschafter beziehungsweise durch die Gesellschafterversammlung, welche die Befugnisse und die Dauer der Mandate des oder der Geschäftsführer festlegt.

**Art. 11.** Das Geschäftsjahr beginnt am 1. Januar und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 12.** Über die Geschäfte der Gesellschaft wird nach handelsüblichem Brauch Buch geführt.

Am Ende eines jeden Geschäftsjahres werden durch die Geschäftsführung ein Inventar, eine Bilanz und eine Gewinn- und Verlustrechnung aufgestellt, gemäss den diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Ein Geschäftsbericht muss gleichzeitig abgegeben werden. Am Gesellschaftssitz kann jeder Gesellschafter während der Geschäftszeit Einsicht in die Bilanz und in die Gewinn- und Verlustrechnung nehmen.

Die Bilanz sowie die Gewinn- und Verlustrechnung werden dem oder den Gesellschaftern zur Genehmigung vorgelegt. Diese äussern sich durch besondere Abstimmung über die Entlastung der Geschäftsführung.

Der Kreditsaldo der Bilanz wird nach Abzug aller Unkosten sowie des Beitrages zur gesetzlichen Reserve der Generalversammlung der Gesellschafter beziehungsweise dem alleinigen Gesellschafter zur Verfügung gestellt.

**Art. 13.** Beim Ableben des alleinigen Gesellschafter oder einem der Gesellschafter erlischt die Gesellschaft nicht, sondern wird durch oder mit den Erben des Verstorbenen weitergeführt.

#### **Titel IV. - Auflösung und Liquidation**

**Art. 14.** Im Falle der Auflösung der Gesellschaft wird die Liquidation durch einen oder mehrere von dem alleinigen Gesellschafter oder der Gesellschafterversammlung ernannten Liquidatoren, die keine Gesellschafter sein müssen, durchgeführt.

Der alleinige Gesellschafter beziehungsweise die Gesellschafterversammlung legt deren Befugnisse und Bezüge fest.

**Art. 15.** Für sämtliche nicht vorgesehenen Punkte gilt das Gesetz vom 18. September 1933 über die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, sowie das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften und deren Abänderungen.

#### *Übergangsbestimmungen*

Das erste Geschäftsjahr beginnt am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2005.

#### *Kosten*

Die Kosten, welche der Gesellschaft zum Anlass ihrer Gründung entstehen, werden abgeschätzt auf den Betrag von ungefähr acht hundert fünfzig Euro (EUR 850,-).

#### *Erklärung*

Die Komparentin erklärt, dass der unterfertigte Notar ihr Kenntnis gegeben hat davon, dass die Gesellschaft erst nach Erhalt der Handelsermächtigung ihre Aktivitäten aufnehmen kann.

#### *Generalversammlung*

Sofort nach der Gründung, hat die alleinige Gesellschafterin, folgende Beschlüsse gefasst:

- a) Zum Geschäftsführer der Gesellschaft wird für eine unbestimmte Dauer ernannt:  
Herr Marcus Krüger, Verkehrsfachwirt, wohnhaft in D-54343 Föhren, Ringstrasse 9.
- b) Die Gesellschaft wird in allen Fällen durch die alleinige Unterschrift des Geschäftsführers rechtsgültig vertreten und verpflichtet.
- c) Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-6868 Wecker, 7, Am Scheerleck.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Echternach, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparentin, dem Notar nach Namen, gebräuchlichen Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: U. Krüger, H. Beck.

Enregistré à Echternach, le 12 octobre 2005, vol. 360, fol. 35, case 11. – Reçu 125 euros.

*Le Receveur (signé):* Miny.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 14. Oktober 2005.

H. Beck.

(090977.3/201/100) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 octobre 2005.